

À QUOI SERT la tour
de l'ORTF qui se dresse
à la Cèpière?

ARCHIVE. Protégé du périphérique par une rangée d'arbres, un bâtiment bien mystérieux se dresse au 24 chemin de la Cèpière. Un carré de béton sur lequel est posée une tour, qui domine les environs. Quelle utilité recouvre aujourd'hui cet étrange édifice?

À la sortie du lycée Rive-Gauche, les élèves aperçoivent au loin le point culminant du quartier. « Je crois que c'est un truc militaire. Mais vas-y, réponds, toi, il est juste à côté de ta maison le bâtiment chelou », intime Pauline à son voisin. « C'est le siège de France 3, mais c'est vrai qu'il y a un truc pour les hélicoptères et tout. Il y a peut-être autre chose », lui rétorque Clément, son camarade. L'immeuble, lové au bout d'une route sans issue, a de quoi intriguer. À l'entrée déjà, il faut montrer patte blanche. Un premier portail est surveillé jour et nuit par un gardien qui note les plaques de quiconque le franchit. Un badge est nécessaire pour pénétrer dans le bâtiment : « J'ai l'impression de travailler dans un blockhaus. Tout est en béton armé, on dirait qu'il est conçu pour résister à une attaque nucléaire ! » décrit Christophe Neidhardt. Le journaliste de France 3 ajoute ne pas connaître l'utilité de la tour. La chaîne régionale servirait-elle de couverture au gouvernement pour masquer des activités occultes? Pour en avoir le cœur net, il faut s'enfoncer encore dans les méandres du lieu. « Un vrai labyrinthe », prévient Christophe Neidhardt. De longs couloirs moquetés de gris et sans fenêtres serpentent entre les studios, la régie et les salles de montage. Les coulisses du grand studio révèlent une piste: « Il y a un monte-charge, il permet de déplacer le matériel lourd dans le bâtiment, mais il s'arrête au deuxième étage », explique Jean-Pierre Duntze, journaliste-caméraman. Le bouton qui mène au 3^e étage, celui de la tour, nécessite



une clé. On nous cache quelque chose ? « En fait plus personne ne va là-haut, ça n'a pas grand intérêt, mais la clé est accessible à l'accueil », confie Jean-Pierre Duntze. De temps en temps, les journalistes y montent faire des images d'avion. La tour de 30 mètres de haut a bien eu son utilité à une époque. Le bâtiment de 13 000 m² est construit entre 1969 et 1972 pour héberger la maison toulousaine de l'ORTF, l'ancêtre commun de France Télévision et Radio France. « C'est l'arrivée de la troisième chaîne dans la région Midi-Pyrénées », explique une vidéo de l'INA du 31 octobre 1973. Les paraboles ont aujourd'hui déserté la tour. Seul persiste un entrelacs d'antenne-râteau. Elles servent à vérifier que la chaîne reçoit bien son propre signal.

Gabriel Haurillon ✍

Et maintenant p.11
LES SURVEILLANTS
PÉNITENTIAIRES DEMANDENT
PLUS DE MOYENS

Politique p.14
MARTIN MALVY
DIT AU REVOIR
À LA POLITIQUE

EDUCATION :
comment jouer
dans la même
cour ?

L'hebdo à bonne école



JEUDI 25 > 31 JANVIER 2018 - N° 773 © Hélène Ressayres / JT



C'EST L'HISTOIRE D'UNE CANCRE malgré elle

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire :
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Delphine Tayac,
Séverine Sarrat, Martin Gausseran, Axelle
Szczygiel, Marie Larpent, Nicolas Belaubre,
Paul Périé, Fleur Ollagnier, Thomas Gourdin,
Vanessa Vertus, Charline Poullain, Gaël Ce-
rez, Gabriel Haurillon et Océane Redon.
CHEF DE PROJET WEB :
Olivia Marian
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Aïx et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Venise Abed
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarrous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Sylvie Cotillec
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Le pire, c'est les maths ! J'aime bien mais j'arrive pas toujours à faire les exercices. En classe, je comprends ce qu'explique le prof, mais quand je suis toute seule à la maison, j'ai l'impression que j'ai tout oublié. C'est surtout parce que, quand je rentre du collège, je suis un peu fatiguée et mes sœurs et moi, on doit aider ma mère à préparer à manger pour toute la famille. Alors seulement, je commence mes devoirs. Il est souvent 19h30. Et bien sûr, c'est l'heure de manger ! Je ne peux travailler qu'après, vers 20h15.

Je peux étudier dans ma chambre, mais je la partage avec ma sœur qui a 16 ans. Elle, elle s'en fiche de l'école. Elle dit que son lycée est nul ! Alors, elle écoute de la musique, appelle ses copines, regarde la télé. Et moi, ça m'empêche de me concentrer. J'essaie, mais la plupart du temps, je laisse tomber. En plus, mon père veut qu'on se couche à 21h, 21h30 max'... Du coup, je fais quelques trucs pas trop durs et j'abandonne le reste.

J'ai 9 de moyenne ! C'est pas terrible, je sais. Mais, de toute façon, j'ai vu la conseillère d'orientation et je pense que je ferai un CAP, donc finalement, c'est pas bien grave !

Et puis, ça fait trop première de la classe d'avoir des bonnes notes. Ma voisine, qui a 14 de moyenne, tout le monde se fout de sa g... au collège, on la traite de lèche c..., elle a pas de copines. Alors, hein, je m'en sors bien !



Amal a 14 ans, elle est en 4e et vit dans le quartier des Chalets, en HLM. Elle passera son brevet l'année prochaine.



Oui, on peut hésiter avec l'offre d'à côté.



Dacia Sandero
Neuve.
Garantie 3 ans ou 100 000 km⁽⁴⁾.
Prime à la conversion de 1000€ déduite⁽³⁾.

à partir de
6990 €⁽¹⁾ ou **2,50 €⁽²⁾/jour**
sous condition de reprise LLD sans apport

Bien sûr, certains préféreront l'offre précédente.



Dacia Sandero
Neuve.
Garantie 3 ans ou 100 000 km⁽⁴⁾.
Prime à la conversion de 1000€ déduite⁽³⁾.

à partir de
6990 €⁽¹⁾ ou **2,50 €⁽²⁾/jour**
sous condition de reprise LLD sans apport

(1) Exemple pour Dacia Sandero S Ce 75 (niveau de finition Sandero) selon tarif n°2207-01 du 09/01/2018. (2) Premier loyer majoré de 1000€ ramené à 0€ après imputation de la prime à la conversion puis 60 loyers de 75€ TTC quel que soit le nombre de jours par mois (soit 2,50€ TTC par jour pour un mois de 30 jours). Location Longue Durée sur 61 mois pour un kilométrage maximum de 60000 km. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par DIAC, SA au capital de 310 978 000 € - 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand. SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. (3) 1000€ de prime à la conversion gouvernementale pour la mise au rebut de votre véhicule particulier diesel immatriculé pour la première fois avant 2001 ou essence immatriculé avant 1997. Voir conditions en points de vente et sur dacia.fr. Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valable du 01/01/2018 au 28/02/2018 pour toute commande d'une Dacia Sandero neuve. (4) Au premier des 2 termes atteint. Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,5/5,2*. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 90/117*. *Nouvelles homologations à venir, données non connues au moment de l'impression du document.

www.dacia.fr

PAS NÉS SOUS LA MÊME ÉTOILE.

Favoriser la mixité sociale. C'est l'un des chevaux de bataille du Conseil départemental de la Haute-Garonne. Pour cela, la collectivité a décidé de contourner la carte scolaire en répartissant des collégiens de la Reynerie dans des établissements plus favorisés. Elle envisage même, dès 2019, de mettre en place un malus financier pour les collèges qui seraient mauvais élèves en matière de mélange des origines sociales. Des mesures qui viennent rappeler que l'idéal républicain ne résonne pas de la même façon pour tous. Cette semaine, le JT explore des initiatives qui veulent contribuer à donner les mêmes chances aux jeunes Toulousains, quel que soit l'endroit d'où ils viennent.



Jt

ÉDUCATION : *comment jouer dans la*

En France, selon les derniers chiffres du ministère de l'Éducation (2016), 94 % des enfants de cadres supérieurs ont obtenu leur baccalauréat, contre seulement 85 % des enfants d'ouvriers. Et plus on s'élève dans les études, plus la proportion d'élèves issus des couches sociales les moins favorisées diminue. Alors que 53 % d'enfants d'ouvriers, d'inactifs et d'employés représentent la majorité des effectifs de collège, ils ne sont plus que 36 % à atteindre un niveau Bac+5 (chiffres 2016). La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, sous l'égide du ministère de l'Éducation, publiait ainsi en août 2015 une étude confirmant que

« Les inégalités existent de fait, le milieu scolaire ne parvient pas à les gommer »

les inégalités sociales accroissent les écarts scolaires.

Même si des inégalités sont déjà perceptibles avant, c'est à partir

de l'entrée au collège qu'elles sont les plus criantes. Le changement des méthodes pédagogiques, se calquant sur l'enseignement universitaire, fait ressortir les difficultés scolaires. Mais d'autres facteurs, sociaux cette

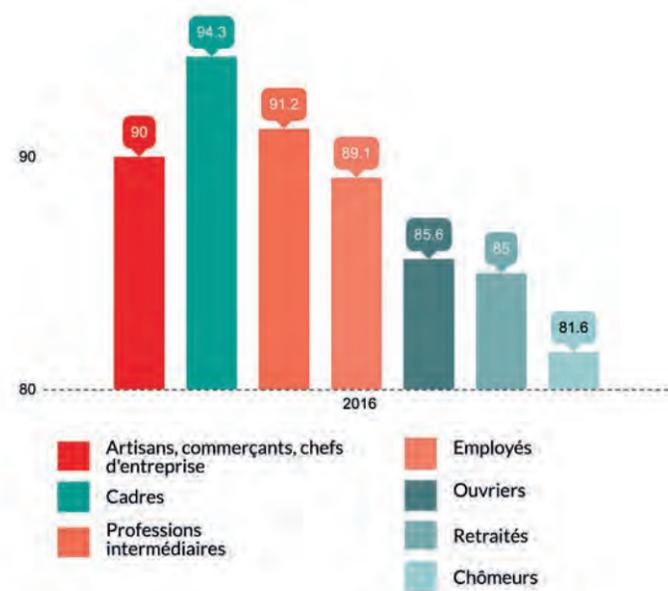
fois, expliquent aussi le phénomène : « Un enfant n'aura pas les mêmes chances de réussite selon qu'il ait ou non, à la maison un environnement calme, propice à étudier. Selon que ses parents puissent

l'emmener au musée, en voyage... et lui apporter ainsi une certaine ouverture d'esprit. Selon que le langage utilisé au sein de la famille est le même que celui des enseignants », énumère Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités. Tout un univers de dispositions non quantifiables qui ont une grande influence sur les inégalités observées.

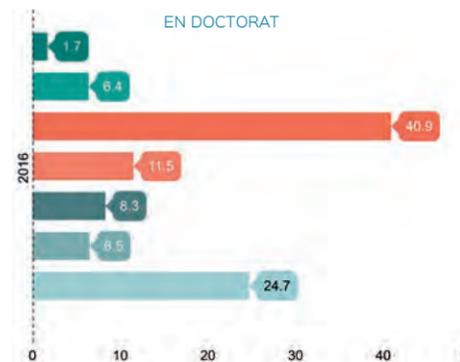
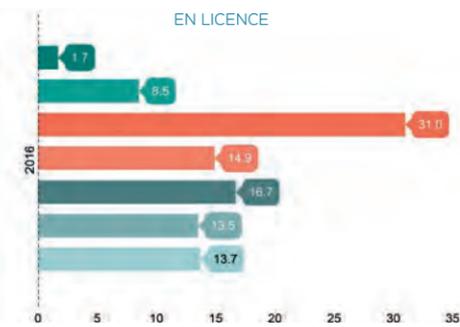
Selon leur origine sociale, les élèves ne suivent pas les mêmes cursus. D'après l'Observatoire des inégalités, 85 % des enfants de milieux favorisés continuent en seconde générale ou technologique, soit deux fois plus que ceux issus de milieux populaires dont une partie opte pour une filière professionnelle. « Cette différence est notamment le résultat d'une priorité typiquement



LA RÉUSSITE AU BAC SELON L'ORIGINE SOCIALE



L'ORIGINE SOCIALE DES ÉTUDIANTS



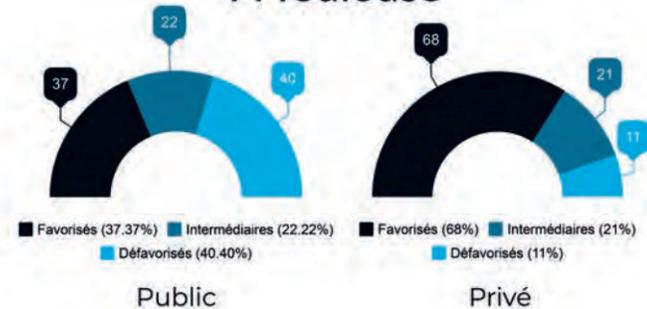
■ Agriculteurs ■ Artisans, commerçants, chefs d'entreprises ■ Cadres et professions supérieures
■ Professions intermédiaires ■ Employés ■ Ouvriers ■ Retraités, inactifs

DES INÉGALITÉS PUBLIC-PRIVÉ

En France



A Toulouse



Source : Ministère de l'Éducation nationale, Conseil départemental 31

Jt

même cour ?

française donnée au titre scolaire, au diplôme», analyse Louis Maurin. Il ne s'agit donc pas là d'une dégradation des capacités mais d'une accumulation de difficultés liées à l'origine sociale, qui s'accroît encore au lycée. Comme indique Joanie Cayouette-Remblière, chercheuse à l'Institut national d'études démographiques, dans son ouvrage "L'école qui classe", la hausse des exigences scolaires sans possibilité de trouver une aide adaptée dans l'environnement familial, l'augmentation des temps de transports pour les élèves issus de quartiers

« Une priorité typiquement française donnée au titre scolaire, au diplôme »

populaires, et le manque de soutien des enseignants à l'égard de leurs efforts ne permettent pas de réduire des disparités déjà réelles. «Ce n'est pas pour autant que l'on peut affirmer que l'école crée des inégalités. Ces dernières existent de fait. Simplement, le milieu scolaire ne parvient pas à les gommer», conclut Louis Maurin.

Séverine Sarrat ✍

MIXITÉ SCOLAIRE FORCÉE : *et si ce n'était pas qu'une utopie ?*

TEST. À la rentrée 2017, cinq collèges "favorisés" de la métropole toulousaine ont accueilli dans leurs classes de 6^e 124 élèves issus de plusieurs écoles de la Reynerie. Si, au départ, le projet n'a pas fait l'unanimité, les premiers résultats de l'expérimentation sont plutôt positifs.

Jt



9 h. Fin de la première heure de classe au collège Bellevue. Les élèves remballent leurs affaires et prennent le chemin de leur prochaine salle de cours, circulant à travers le parc de cinq hectares qui regroupe les différents bâtiments de l'établissement.

Ce cadre bucolique a su séduire en avril dernier les élèves de CM2 de l'école Buffon, à la Reynerie, venus visiter leur futur établissement scolaire lors des portes ouvertes. Convaincre les parents n'a pas toujours été aussi facile... Car si l'on se fie à la carte scolaire, ces enfants auraient dû poursuivre leurs études au collège Raymond Badiou. Mais dans le cadre de son plan pour la mixité sociale, adopté en janvier 2017, le Conseil départemental a décidé de vider progressivement ce collège "ghetto" de ses écoliers pour le reconstruire à proximité, dans un secteur de recrutement géographique plus mixte. En attendant son ouverture, prévue en 2021, il a été décidé que tous les élèves de CM2 de la Reynerie qui y étaient rattachés feraient désormais leur entrée en 6^e dans cinq collèges favorisés de la métropole toulousaine : Pierre de Fermat, Les Chalets, Jean Rostand, Léonard de Vinci et Bellevue.

Une annonce qui n'a pas toujours été bien reçue, notamment par certains parents d'élèves des établissements d'accueil. « On ne peut pas dire qu'ils étaient enchantés », confirme Géraldine Artigues, présidente du conseil local de la Fédération des parents d'élèves FCPE du collège Fermat. « Mais qu'on le veuille ou non, il y a toujours eu de la mixité dans ce collège, avec des élèves qui étaient intégrés « sur critères sociaux ». Au moins, aujourd'hui, c'est une mixité qui dit son nom et

à laquelle on a donné des moyens. Et force est de constater qu'il n'y a pas eu d'incident depuis. »

Du côté de la Reynerie, des parents avaient manifesté dès le départ leur opposition au projet, déplorant la disparition du service public dans leur quartier. La plupart en revanche semblent y avoir vu « une chance pour leurs enfants », selon la FCPE 31. Pour preuve, « les familles du quartier n'ont pas cherché à contourner massivement le dispositif », indique le Conseil départe-

mental. Alors que le taux de respect de la carte scolaire à Toulouse est habituellement de 50%, plus de 75% des élèves du secteur de la

Reynerie ont été affectés comme prévu dans un des cinq collèges d'accueil.

Auparavant, il a fallu lever les dernières réticences. L'équipe du collège Bellevue est ainsi allée tout au long de l'année 2017 rencontrer les parents des 37 élèves concernés et

tisser des liens avec l'école Buffon.

« La seule véritable inquiétude – légitime – des parents a bien souvent été la distance entre l'établissement et leur domicile », explique Marie-Thérèse De Ona, principale du collège Bellevue. Au final, le déplacement, assuré par des navettes gratuites, n'excède pas 35 minutes, soit le temps de trajet moyen d'un collégien de la métropole toulousaine. Concernant l'intégration des élèves, l'équipe pédagogique du collège s'est immédiatement montrée rassurante. « La mixité existait déjà ici depuis longtemps, avec des élèves venus d'une dizaine d'écoles différentes mais aussi notre unité pédagogique pour élèves allophones (dont la langue maternelle n'est pas le français, ndlr) », précise la principale. « Nos enseignants ont l'habitude de gérer des groupes hétérogènes. »

Ce que confirme Valérie Teste, professeure de mathématiques. « Je n'ai pas changé ma façon de travailler ni mes exigences », assure-t-elle. « Le fait d'avoir des classes de 25 élèves seulement – dont six enfants de la Reynerie – et qu'une heure quotidienne d'aide aux devoirs ait

« Dans leur majorité, les parents sont satisfaits du dispositif »



© Franck Alix / JT

LA TÊTE D'AMPOULE

CHANGER LE RAPPORT à l'école

INTERROGATION (ÉCRITE). Redonner à l'école sa mission première qu'est celle de la transmission du savoir, en changeant la manière de concevoir l'éducation, la démarche pédagogique. Pour Alain Beitone, ancien professeur de sciences économiques et sociales, cette réflexion permettrait de réduire les inégalités scolaires.

Le débat fait rage depuis plus de 40 ans entre les conservateurs et les progressistes : comment faire en sorte que l'école offre les mêmes chances à tous, quel que soit le milieu social d'origine ? Et les multiples réponses que les gouvernements successifs ont tenté d'apporter se sont avérées peu efficaces, puisque le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) constate, dans son dernier rapport intitulé "Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires", « une nette baisse du niveau des élèves défavorisés, la France faisant partie des pays de l'OCDE où leur niveau diminue le plus entre 2003 et 2012 ».

Pourtant, Alain Beitone rassure : « Il n'existe aucune fatalité sociologique. Quel que soit le milieu d'origine, tous les élèves sont capables de comprendre les mêmes choses », explique cet ancien professeur de sciences économique et sociale. Pour lui, il ne faut pas confondre l'égalité sociale et l'égalité d'intelligence. Ainsi, pour assurer l'égalité scolaire, et que tous aient les mêmes chances de réussite, l'école doit être conçue pour ceux qui n'ont qu'elle pour apprendre.

Afin d'y parvenir, Alain Beitone préconise un changement des démarches pédagogiques privilégiant le souci constant de l'explicite : « Il est indispensable que les enseignants précisent à leurs élèves les enjeux des savoirs qu'ils doivent acquérir, sinon ces derniers ne feront qu'exécuter une consigne sans intégrer la connaissance sous-jacente. » Par exemple, un écolier découpant et collant des triangles de plusieurs tailles s'appliquera à sa tâche sans savoir que l'objectif n'est pas de bien découper ou coller mais d'acquérir des notions de géométrie. « Si l'on veut que les connaissances soient réutilisées à bon escient, il faut que leur finalité soit comprise. Il convient donc de bien les expliquer en classe », précise Alain Beitone.

De même, il plébiscite l'arrêt du principe de compétition par la notation, du classement et des filières hiérarchisées, car l'enseignant se positionne « contre l'égalité des chances mais pour l'égalité des résultats ». Il s'explique : « Jusqu'à 16 ans (âge minimum scolarité obligatoire, nldr), le système scolaire ne doit pas "donner une chance" d'apprendre mais "doit" apprendre. L'école doit avoir pour objectif la réussite de 100 % des élèves, sinon c'est un échec. » Dans ce rapport à l'éducation, l'évaluation ne serait donc qu'une manière pour un enseignant de s'assurer de l'acquisition des notions et non un classement des élèves.

Acquisitions qui, pour Alain Beitone, doivent être exclusivement transmises par l'école. « C'est la mission de l'Éducation nationale qui ne doit pas la sous-traiter aux parents d'élèves, car ils n'ont pas tous le même bagage scolaire », commente-t-il. D'autant que, selon la dernière étude Pisa de l'OCDE, qui évalue la performance des systèmes éducatifs, « le manque de temps des parents ou d'aide de leur part pour les devoirs a une incidence plus marquée sur la performance des élèves défavorisés que sur celle de leurs pairs plus favorisés ».

Séverine Sarrat ✍



ALAIN BEITONE

> Professeur de sciences économiques et sociales à la retraite, membre du Groupe de recherches sur la démocratisation scolaire (GRDS).

été incluse dans l'emploi du temps (des aménagements prévus par le Conseil départemental et le rectorat, nldr) nous permet de prendre le temps de gérer les différences

« La seule véritable inquiétude des parents a bien souvent été la distance entre l'établissement et leur domicile »

et de gommer les inégalités. »

« Au départ, des parents de la Reynerie nous ont rapporté que leurs enfants se sentaient dépassés par les autres élèves », indique Agnès Moueza, présidente du conseil local FCPE de Bellevue. « Mais les enseignants ont su encourager et faire preuve d'indulgence. Dans leur majorité, les parents sont satisfaits du dispositif. » Celui-ci se poursuivra d'ailleurs comme prévu à la rentrée prochaine pour les élèves rattachés au collège Badiou. En revanche, les élèves de CM2 qui dépendent de celui de Bellefontaine, voué également à être reconstruit dans un secteur plus mixte, ne bénéficieront finalement du même dispositif qu'à la rentrée 2019. « Le temps de recruter suffisamment de professeurs dans les six nouveaux établissements d'accueil », précise-t-on au cabinet du président du Conseil départemental.

Axelle Szczygiel ✍

Jt



À Bellefontaine, "L'ÉCOLE ET NOUS" raccroche parents et enfants avec l'éducation

«L'égalité des chances, ici, ça n'existe pas. Le chômage touche près d'un habitant sur deux, il n'y a aucune mixité sociale», lâche sans mâcher ses mots Malika Baadoud, directrice de "L'École et nous". Installée depuis 15 ans à Bellefontaine, cette association tente de donner davantage de chances aux jeunes issus du quartier dans leurs parcours scolaires et de vie. Une action qui joue autant sur l'implication des parents que sur un soutien aux jeunes eux-mêmes. Chaque année, "L'École et nous" organise par exemple une remise des prix pour tous les collégiens qui ont décroché une mention au brevet. Ils reçoivent des cadeaux et les félicitations d'élus ou de chefs d'entreprise. «Il est arrivé que des jeunes viennent me voir plusieurs années après pour me dire qu'ils s'en souvenaient, que cela les avait encouragés à s'accrocher. Ça n'a l'air de rien mais que des gens croient en eux, ça compte beaucoup», glisse Malika Baadoud. "L'École et nous" vient aussi en soutien «aux parents



dépassés», selon les mots de la directrice. Outre une aide pour ceux qui ont des difficultés à lire et à écrire, l'association les accompagne en informatique. «On met à leur disposition des ordinateurs et on leur apprend à s'en servir. L'espace numérique de travail c'est super, mais encore faut-il savoir s'en servir», lance-t-elle. Les Cafés des parents permettent aussi de délier les langues sur les difficultés rencontrées au quotidien dans le quartier. "L'École et nous" collabore également avec l'association Arpade pour aider ceux en proie à des problèmes d'addiction. Et pour ouvrir d'autres horizons, des voyages sont organisés pour inviter les parents à nouer des liens de façon différente avec leurs enfants. 260 familles du quartier sont ainsi accompagnées par l'association. «C'est une goutte d'eau, mais si cela permet à quelques jeunes d'avoir le déclic, alors c'est déjà ça de gagné», lance Malika Baadoud.

Delphine Tayac ✍

Jt



DE L'AIDE pour avancer

Accompagner les enfants et les épauler dans leur vie scolaire, c'est la mission confiée aux bénévoles du Centre social de l'espace Enfance et Famille de Bagatelle dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité. Après les cours, les écoliers viennent y faire leurs devoirs, mais pas seulement... Ils participent aussi à des activités extrascolaires organisées par l'équipe, comme des pièces de théâtre. Le but : donner aux élèves confiance en eux et des armes pour réussir.

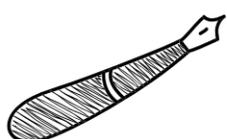
Espace enfance et famille
Henri-Desbals
117 rue Henri-Desbals à Toulouse
05 67 77 44 42



Tous fous DES LIVRES !

Pour transmettre aux plus jeunes l'amour des livres, l'association Lire et Faire Lire organise des ateliers lecture dédiés aux enfants et animés par des bénévoles. Âgés de 50 ans et plus, ces derniers se rendent en crèche, en centre de loisirs ou dans des établissements scolaires pour conter une histoire à des groupes de deux à cinq jeunes. La lecture fait ainsi office de lien entre les générations, en plus d'initier les plus jeunes au plaisir du livre.

31 rue des Amidonniers à Toulouse
05 62 27 91 47

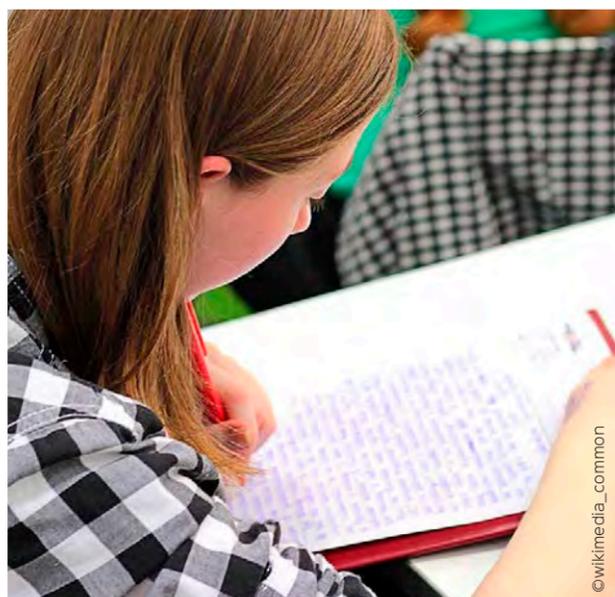


Besoin d'un coup DE PISTON ?



Parce qu'il est souvent difficile d'obtenir un stage sans réseaux conséquents, ViensVoirMonTaf met en relation des élèves de 3^e issus d'établissements d'éducation prioritaire avec des entreprises. Ouvert à tous, le site internet diffuse des offres de recrutement pour que les jeunes prennent contact avec les professionnels des métiers qui les intéressent. La plateforme compte déjà plus de 500 annonces..

viensvoirmontaf.fr





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

OUVRIRE L'HORIZON PROFESSIONNEL des jeunes des quartiers

«Lors d'un récent atelier, nous avons demandé à des jeunes d'un collège de réseau d'éducation prioritaire d'écrire sur un papier le rêve qu'ils ne réaliseraient jamais. Beaucoup ont répondu devenir médecin, pilote ou encore infirmière», énumère Lodie Gayraud, directrice de l'antenne toulousaine de United Way. Cette association œuvre depuis 5 ans pour l'orientation des jeunes des quartiers difficiles.

Pour lutter contre l'autocensure, elle a mis en place un système de parrainage entre professionnels et collégiens. À Toulouse, United way travaille avec six des neuf collèges en réseau d'éducation prioritaire. En partenariat avec l'association Proximité, un premier volet consiste à mettre en place un parrainage, dès la 4^e, entre des salariés d'Airbus et 160 élèves des collèges Bellefontaine, Stendhal et George Sand situés dans les quartiers de la Reynerie. L'accompagnement est d'abord

collectif puis individuel. Le second volet est similaire mais fait intervenir des professionnels d'horizons plus larges qui parrainent 250 collégiens de REP dès la 6^e. Tous seront suivis par leur parrain jusqu'en classe de Terminale.

«L'inscription dans ce programme se fait sur la seule base de la motivation. Ce n'est pas un parcours d'excellence», souligne Lodie Gayraud. À travers des ateliers, des rencontres et des stages, le but est d'amener les jeunes à prendre confiance en eux, à mieux se connaître et à se projeter dans des métiers.

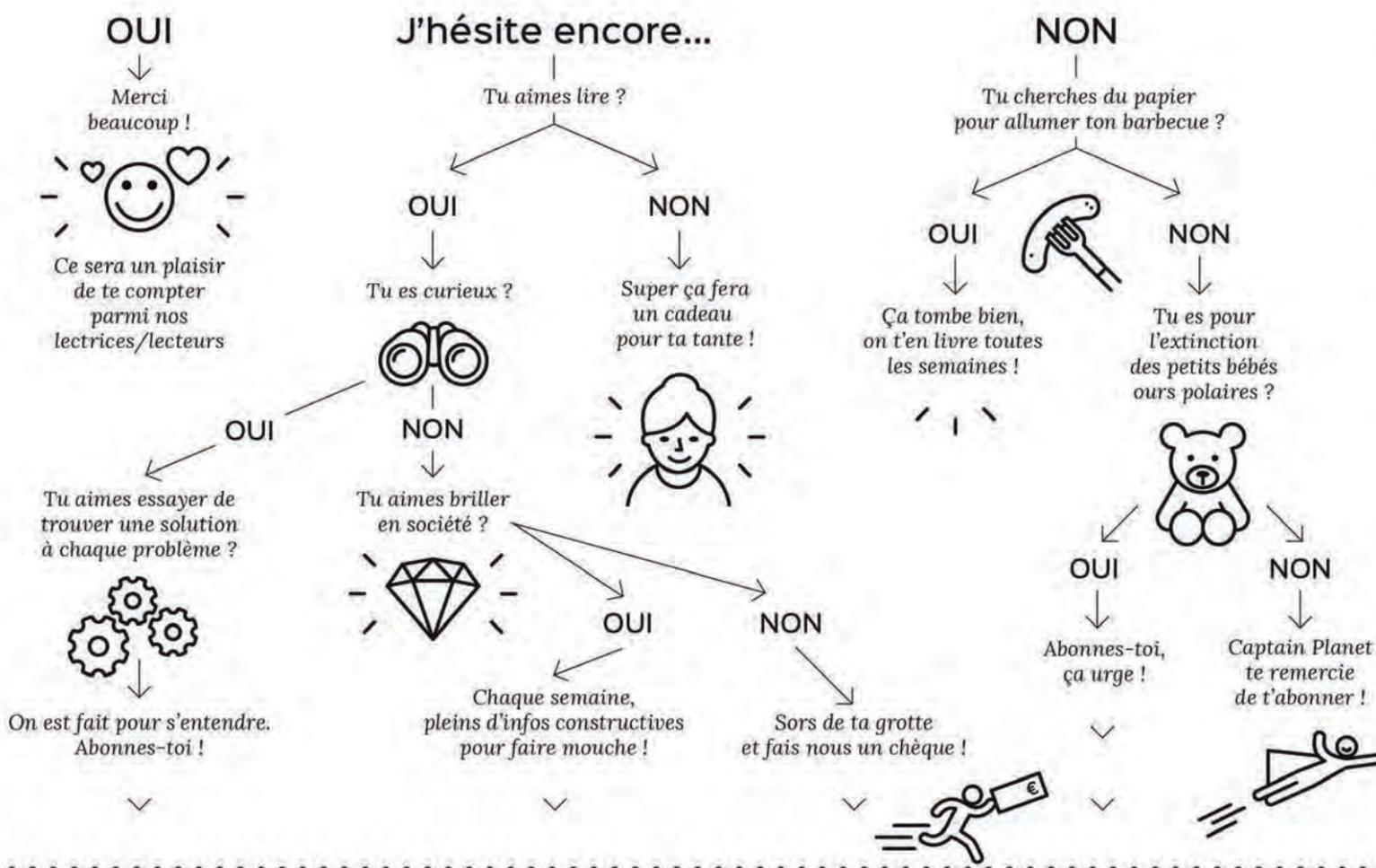
Selon la dernière évaluation réalisée en 2016-2017, ce programme a permis à un élève sur deux ayant des notes inférieures à la moyenne de décider de poursuivre ses études. Et à 52 % des jeunes de se rendre compte qu'ils sont capables de faire de longues études s'ils le décident.



Delphine Tayac

Veux-tu

LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



Je
T'ABONNER ?

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert
OUI Je m'abonne au JT !

6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° _____

Expire fin ____/____ Cryptogramme ____-____

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse



LA SEMAINE EN BREF

120

C'est le nombre de salles de fitness à Toulouse, soit 13 pour 100 000 habitants. Ce qui place la Ville rose en troisième position des plus sportives de France, derrière Rennes et Bordeaux, mais devant Paris et Marseille, selon le classement établi par le site Likibu.

MOINS D'ANTIBIOTIQUES pour les animaux

InTheRest veut optimiser l'utilisation des antibiotiques dans les élevages. Ce nouveau laboratoire toulousain, en partenariat avec l'Institut national de la recherche agronomique et l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, tentera de réduire le nombre d'animaux traités aux antibiotiques et leur donner moins de doses, mais mieux ciblées.



Du PROGRES pour La Chapelle

Le squat de La Chapelle, dans le quartier Compans-Cafarelli, entre dans la légalité. La mairie de Toulouse et l'association Atelier Idéal, en charge du site, sont parvenues à la signature d'un bail de 40 ans et à une promesse de vente. Celle-ci doit permettre à l'association d'acheter les lieux, et d'épargner La Chapelle des spéculations immobilières.



Des moyens supplémentaires POUR LES POMPIERS

Le Département annonce une contribution de 49 millions d'euros au Service départemental d'incendie et de secours 31 en 2018. Ce financement devrait permettre au SDIS de poursuivre la construction de six casernes en Haute-Garonne et les travaux de rénovation déjà engagés sur celles de Salies-du-Salat de Boulogne-sur-Gesse.

11.3%

C'est le taux de chômage en Occitanie enregistré par l'Insee au 3^e trimestre 2017, durant lequel ont été recensées 1100 créations d'emplois nettes dans la région. Sur un an, le nombre des demandeurs d'emploi a reculé de 0,4 point. Pour l'année 2017, l'institut souligne la bonne santé du secteur du bâtiment, avec un bond de plus de 10 % des permis de construire, celle du tourisme, qui a progressé de 2,5 %, et le recul de près de 8 % des défaillances d'entreprises. Dans sa note de conjoncture trimestrielle, l'Insee pointe également une récolte historiquement faible pour le secteur viticole.

30 AGENDA

> 25 JANVIER

À l'occasion de la sortie du film "Des champs ou des maisons" d'Olivier Bories et Jean-Michel Cazenave, le Conseil de Développement du Sud-Est toulousain propose une rencontre-débat sur les dangers de l'expansion urbaine. Les invités échangeront sur son impact sur le patrimoine naturel, à travers l'exemple de la commune de Vigoulet-Auzil.

> 30 JANVIER

La coopérative Faire-Ville organise un débat libre et public pour penser les logements de demain. Associations, ingénieurs, architectes, prestataires ou simples citoyens imagineront un habitat plus respectueux de la nature.

Carole DELGA

Carole Delga appelle l'État à «prendre ses responsabilités», après la révélation des violences subies par les enseignants du lycée Gallieni. La présidente de la Région Occitanie dénonce une situation « inadmissible et intenable » et demande aux pouvoirs publics « les moyens nécessaires pour rétablir un climat serein au sein de l'établissement ».



Du nouveau POUR LA REYNERIE

« En 2019, les Toulousains pourront se baigner dans le lac de la Reynerie », annonce Franck Biasotto, le maire du quartier, qui a l'intention d'installer une piscine flottante sur la base nautique. En attendant, dès cette année, l'élu souhaite aménager des points de restauration sur les rives du lac et proposer de nouvelles activités sportives comme du paddle ou de la planche à voile.



GRAND ANGLE

Nouveau rôle pour le THÉÂTRE DU GRAND ROND

GOVERNANCE . Le 1^{er} janvier 2018, la salle toulousaine a changé de statut juridique pour devenir une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Au-delà de l'enjeu économique, c'est surtout un véritable projet citoyen.

Avec 52000 spectateurs par saison, le Théâtre du Grand Rond se porte bien. Alors, si le public est au rendez-vous et qu'artistes comme salariés semblent satisfaits, pourquoi changer? « C'est avant tout un choix militant et politique, pas une stratégie économique », insiste Eric Vanelle, salarié du théâtre en charge du développement. « Le statut d'association nous allait très bien. Pour nous, c'était plus simple et moins risqué de ne rien changer. En nous constituant en société commerciale, nous voulons revendiquer pleinement et ouvertement notre rôle d'acteur économique. » Le but est donc autant de « ne pas laisser le marché aux seules mains des capitalistes », que de pallier au manque de reconnaissance et de crédibilité du secteur associatif et culturel, qui est pourtant au cœur de l'économie sociale et solidaire et représente 10 % du PIB national, selon les chiffres du gouvernement.

En optant pour le modèle de la SCIC, une des formes de société coopérative, le Théâtre du Grand Rond réaffirme les valeurs qu'il défend depuis sa création. « Ce lieu a été sauvé grâce à une grande diversité de personnes et la direction a toujours été collective », rappelle Eric Vanelle. Si l'on ajoute le caractère collectif et social du projet, l'ouverture aux partenaires ou le principe du réinvestissement intégral des bénéfices, le cadre général de la SCIC semble avoir été taillé sur mesure. Pour ne pas s'approprier ce qu'ils considèrent comme un outil de travail collectif, les salariés ont fait le choix de partager leur pouvoir de décision en As-



semblée générale à 50 % avec les artistes, partenaires et usagers. Dans les faits, le théâtre est désormais une société par actions simplifiées que toute personne, physique ou morale, peut intégrer en achetant une part de 50 € et après un vote d'admission annuel. Chaque nouvel actionnaire prend part à l'un des cinq collèges

« Il faut une réelle culture de la démocratie »

d'associés, en fonction de son statut individuel.

Le plus gros défi quand une association passe en SCIC, c'est celui de la structuration et de la gouvernance. C'est avant tout un projet démocratique, où chacun possède une voix indépendamment du capital investi. « Il faut une réelle culture de la démocratie pour se lancer et accepter de transférer le pouvoir aux salariés ou aux associés », avertit Cyril Rocher, délégué de l'Union régionale des Scop de Midi-Pyrénées.

À Muret, le Théâtre des Préambules, qui vient d'ouvrir ses portes le 14 janvier, a fait le pari de se monter directement en Scop. « La prise de risque financière est plus importante car nous ne sommes plus éligibles aux subventions de fonctionnement, mais nous y retrouvons un mode de gestion horizontal et les valeurs associatives », confirme Marine Castets, cofondatrice de cette salle entièrement dédiée au jeune public. « C'est une formule qui nous paraît adaptée aux compagnies car elle permet d'être associé tout en restant salarié. Les grandes structures publiques devraient également se pencher sur cette formule. Elles appartiennent à la collectivité, mais sont trop rarement gérées de manière collective et coopérative », conclut Eric Vanelle.

Nicolas Belaubre ✍

À LA LOUPE

Les BAILLEURS SOCIAUX s'engagent pour élaborer la LOI LOGEMENT

CONSENSUS. Afin de limiter les répercussions de la réduction de l'APL sur les bénéficiaires, les organismes HLM devront compenser en baissant leurs loyers. Premières réformes d'une série devant composer la future loi Logement-Elan à laquelle les bailleurs sociaux apportent leurs propositions.



L'article 52 de la loi de finances 2018 a lancé le mouvement portant sur la "réforme des aides au logement et de la politique des loyers dans le parc social". Le gouvernement a depuis remis son objectif de 1,5 milliard d'économies à 3 ans. La baisse des APL pourrait aller à terme jusqu'à 60 euros, mais ne concernera que les locataires du parc social public (soit 50% des bénéficiaires de l'APL).

La réforme du logement ne fait que commencer. Le Sénat a lancé en décembre la Conférence du consensus sur le logement, afin de recueillir des éléments de réflexion pour l'élaboration de la loi Elan.

L'Union sociale pour l'habitat de Midi-Pyrénées (UHS) qui fédère

les bailleurs sociaux a déposé la semaine dernière sa contribution sur le site du Sénat. « C'est la première fois qu'une assemblée prévoit une réunion de consensus. Nous avons choisi de jouer le jeu, d'être force de proposition », explique Jean-Michel Fabre, président de l'UHS Midi-Pyrénées. « La réflexion doit partir des territoires. » Au gouvernement qui suggère des regroupements des organismes HLM, l'UHS Midi-Pyrénées répond : « Il ne faut pas que ces regroupements soient forcés, il faut qu'ils viennent des bailleurs sociaux et des collectivités territoriales. Veillons à ce qu'une augmentation de la taille des organismes n'entraîne pas une baisse d'efficacité. Et laissons la porte ouverte à des regroupements tels que des coopératives, qui permettraient de garder une autonomie de gestion tout en mutualisant certaines fonctions. » Pour Jean-Michel Fabre, la gestion de proximité est la « garantie de la qualité d'accompagnement des usagers et du maintien du dynamisme. »

Marie Larpent ✍

ET MAINTENANT ?

Les surveillants pénitentiaires demandent PLUS DE MOYENS

RENFORT. Mobilisés depuis l'agression de trois de leurs membres à Vendin-le-Vieil le 11 janvier dernier, les surveillants pénitentiaires réclament davantage de moyens pour assurer leur mission en toute sécurité. C'est notamment le cas en Haute-Garonne, à Seysses et Muret, où 150 d'entre eux sont en grève.

L'agression de Vendin-le-Vieil a fait resurgir le problème de la violence en prison, soulevé depuis de nombreuses années par le personnel pénitentiaire, déclenchant un mouvement de grève national dès le 15 janvier. Après négociation, la garde des Sceaux Nicole Belloubet a présenté un projet d'accord refusé le week-end dernier, les syndicats appelant de nouveau à la grève reconductible cette semaine. « Pour l'instant, nous n'avons pas eu les réponses adaptées », regrette Hugues Massaré, secrétaire local de la CGT pénitentiaire à la maison d'arrêt de Seysses.

Il dénonce un sentiment de ras-le-bol qui a atteint son paroxysme avec les incidents des derniers jours : « J'avais déjà alerté nos hautes instances pour leur dire que nous n'étions pas à l'abri d'une attaque terroriste à Seysses, face à la montée du radicalisme. »

Pour lui, la colère des surveillants est totalement légitime étant donné les conditions de travail. « Le mouvement est parfaitement justifié au vu des agressions et des tentatives d'assassinat qui ont eu lieu ces dernières semaines. Les collègues ont la crainte de ne pouvoir répondre à la violence à laquelle ils seront confrontés. Deux d'entre eux ont récemment été agressés avec un pied de table en fer à Longuenesse », rappelle-t-il. 3 923 agres-



sions physiques ont ainsi été recensées en 2017 en France, selon le ministère de la Justice.

Le syndicaliste confie lui-même avoir été victime, en mai dernier, d'un « guet-apens de la part d'un détenu qui avait prémédité son attaque ».

La première question soulevée par la situation est aussi la plus urgente pour le personnel :

« Aujourd'hui, un surveillant doit gérer 100 à 110 détenus par étage, c'est impossible »

celle des moyens, qu'ils soient humains ou techniques. « Aujourd'hui, un surveillant doit gérer 100 à 110 détenus par étage, c'est impossible », s'insurge Hugues Massaré. « On ne peut pas répondre à toutes les demandes et cela crée des tensions qui peuvent déboucher sur la violence. C'est une cocotte-minute qui attend d'exploser. » Des alternatives à l'incarcération pour certaines peines permettraient un désengorgement des prisons et une amélioration des conditions de travail. Le syndicaliste souhaite également l'abrogation de l'article 57 de la loi pénitentiaire, qui encadre les fouilles intégrales. Jugées dégradantes notamment par la Cour européenne

des droits de l'homme, ces pratiques permettent selon Hugues Massaré de « limiter l'introduction d'objets prohibés au sein des prisons, comme les portables ou les armes en céramique par exemple ».

Au-delà de cet aspect, la CGT réclame plus de reconnaissance de son travail, à travers une revalorisation du salaire, le passage des personnels en catégorie B et une prime à l'armement dont bénéficient les gendarmes notamment. Enfin, Hugues Massaré demande une plus grande fermeté contre les auteurs de violences.

Paul Périé ✍

ÇA BOUGE !

L'université Paul-Sabatier soutient la COMMUNAUTÉ LGBT

ENGAGEMENT. Le président de l'université Toulouse III – Paul-Sabatier vient de signer une charte d'engagement en faveur des communautés lesbiennes, gay, bisexuelles et transgenres (LGBT). Elle doit permettre d'assurer à ces personnes un environnement de travail et d'études non discriminant et non hostile.

Une charte d'engagement en faveur des communautés lesbiennes, gay, bisexuelles et transgenres (LGBT) : c'est la nouvelle initiative de l'université Toulouse III – Paul-Sabatier dans le cadre de sa mission Égalité femmes-hommes. Jean-Pierre Vinel, président de l'université, a signé le document ce lundi en compagnie d'Éric Raynier, président de l'Autre cercle Midi-Pyrénées à l'origine de l'élaboration de la charte en 2012.

« Nous voulons montrer les valeurs d'inclusion de l'université et surtout ne nous priver d'aucun talent », affirme Catherine Armengaud, chargée de mission Égalité femmes-hommes. « L'événement qui justifie cette prise de position

est le quotidien, car hélas, l'université n'est pas privilégiée ni épargnée par la violence à l'égard des personnes LGBT. Nous souhaitons assurer aux élèves des relations saines, le bien-être pour mieux travailler. »

Chaque entreprise, organisation, établissement public ou collectivité signataire de la charte – la mairie de Toulouse l'a paraphée fin 2016 – s'engage entre autres à sensibiliser ses collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières. L'université Paul-Sabatier met notamment en place des fiches de signalement pour les victimes de discriminations. Une fois l'agression reportée, si cette dernière choisit d'intenter des poursuites, c'est le président de la faculté qui sera chargé de la mise en relation avec les instances pénales. L'université Paul-Sabatier est le second établissement d'enseignement supérieur de France, après celle de Montpellier, à signer cette charte.

Fleur Olagner ✍



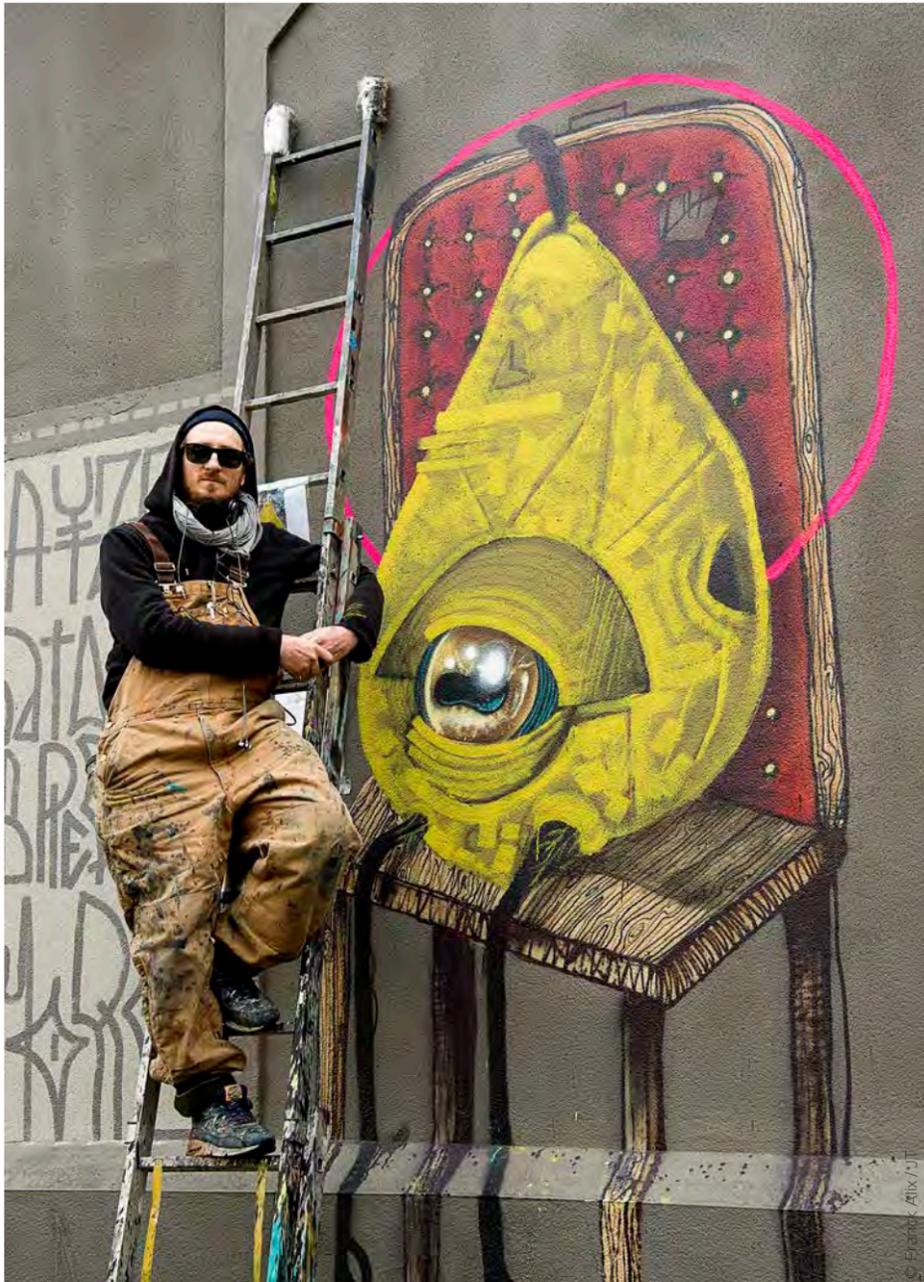
IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

100TAUR

Hauts en couleurs

D'étranges personnages ont fait leur apparition sur un mur de la rue des Anges, dans le quartier des Minimes. Ils sont le fruit du travail de Nicolas Giraud, alias 100Taur, qui investit ce lieu jusqu'à la fin du mois de janvier. Rencontre avec un artiste toulousain à l'univers surréaliste et onirique.

✍ Delphine Tayac



CARTE BLANCHE. C'est une "toile" aux dimensions impressionnantes: 65 mètres de long sur 6 mètres de haut. Depuis plusieurs jours, l'artiste 100Taur a pris ses quartiers sur le mur du bâtiment du club de pétanque de la rue des Anges, dans le quartier des Minimes. Un espace que lui a confié la mairie en lui laissant une totale liberté. «C'est assez rare d'avoir un tel de terrain de jeu à Toulouse. D'autant que je peux m'y exprimer librement», commente l'intéressé.

CHIMÈRES. 100Taur a décidé de peindre ici «son propre bestiaire». Une armée de personnages colorés: des éléphunks, contraction d'éléphant et funk, un chat, des oiseaux casqués, un Minotaure chauve-souris ou encore une «bonne poire» en référence à son caractère. Des sculptures en 3D côtoieront aussi les limaces oranges qui ponctuent le mur. «La limace, c'est mon gimmick. Elle occupe d'habitude le second plan, j'ai eu envie de lui donner plus de place», explique 100Taur.

INSPIRATION. Alors que certains graffeurs ont une approche contestataire, l'artiste s'inscrit plutôt dans le mouvement Low Brow. Né à la fin des années 1970 aux États-Unis, ce courant développe une approche surréaliste de la pop culture. Dans sa fresque des Minimes, 100Taur réinterprète notamment des figures appréciées de ses deux enfants comme Bob l'éponge, Mickey ou le Yéti. «Je m'assagis, jamais je n'aurais pensé un jour mettre du fluo dans mes réalisations», glisse en souriant celui qui peint depuis l'âge de 16 ans.

BONNE ÉCOLE. Après une première année aux Beaux-Arts, «trop orientés sur le numérique et les installations», 100Taur décide de se former en autodidacte. Il bénéficie aussi des conseils de Marc Dautry, graveur et sculpteur installé à Montauban: «Il m'a appris son approche classique et à avoir une attitude d'artisan dans mon travail.»

DIVERSITÉ. 100Taur se démarque aussi par ses collaborations éclectiques. Du Museum de Toulouse, à celui des Augustins, en passant par le couvent des Dominicains. Aux Minimes, il n'a pas oublié de glisser un clin d'œil aux joueurs de pétanque. Son père, passionné de latin, lui a ainsi traduit: "Nous vénérons la boule de pétanque et le cochonnet". Ce qui donne: "Globos metallicos porculum veneramus".

TOP WEB



🐦 **@GeorgesMeric / 18-01**: «Comme en 2015, 2016, 2017, en 2018 nous n'augmenterons pas les impôts en #HauteGaronne!»

🐦 **@NadiaPellefigue / 22-01**: «Je présentais ce matin la 2ème édition de l'appel à projets @Occitanie "READYNOV" Soutien à l'économie collaborative: labos de recherche + entreprises, 15,5 M€ d'aides, Émergence de projets innovants à finalité économique#LAREgiondelInnovation»

🐦 **SciencesPo_Tlse / 23-01**: «212 lycéens de Première du programme d'égalité des chances DISPO participent à journée DISPO-SITIONS au @theatreGaronne pour, avec nos étudiant•e•s-tuteur•e•s et des professionnel•le•s, entraîner leur présentation de soi!»

📍 **Réseau des Etudiants Toulousains en Soutien aux Exilés et Réfugiés (RETSER) / 19-01**: «Ramène ton ticket pour aider à la mobilité des personnes exilées et réfugiées!»

Le RETSER organise une nouvelle collecte de tickets de métro le lundi 29 & le mardi 30 janvier sur les campus de Université Toulouse - Jean Jaurès & Sciences Po Toulouse!»

📍 **Sofiane Oumiha / 21-01**: «MAGNIFIQUE!! 4 mois après son titre de champion d'Europe mon grand frère Mohamed Mimoune devient CHAMPION DU MONDE (IBO). Le travail paie toujours. Une source de motivation pour moi, qui nous poussent l'un et l'autre. Ensemble on est plus fort, 2 champions du monde pour le club

BOXOUM, encore félicitations à Mohamed Mimoune. #Mimoune #Oumiha #Boxoum #Wolrd»

📍 **Jean-Luc Moudenc / 17-01**: «Les travaux du futur Parc des Expositions de Toulouse Métropole se poursuivent.

Avec 400 millions d'euros d'investissement, c'est le plus gros projet porté par des collectivités en France, et ce sera le 3^e centre de congrès par sa surface d'exposition. Il s'agit d'un grand succès pour l'emploi local puisque, grâce à notre Charte des Marchés Publics, 89% des entreprises qui y travaillent sont issues de la région. Fin 2020, ce PEX sera devenu un véritable poumon économique et d'attractivité.»

POINTS DE VUE

Faut-il ABAISSER LA LIMITE DE VITESSE sur les routes ?



CHAMPIGNON. « Si, pour sauver des vies, il faut être impopulaire, j'accepte de l'être. » En présentant son grand plan de sécurité routière en ce début du mois de janvier, le Premier ministre Édouard Philippe savait que l'une des mesures phares allait particulièrement diviser les conducteurs: la limite de vitesse ramenée à 80 km/h sur les départementales et nationales sans terre-plein central. Bernard Ladevèze, directeur régional de l'association Prévention Routière, et Michel Ribet, président de l'Automobile Club du Midi, débattent du sujet pour le JT.

Abaisser la vitesse sur les routes départementales et nationales sans terre-plein central, bonne ou mauvaise idée ?

Bernard Ladevèze: Bonne. Ces routes, qui représentent 400 000 kilomètres de réseau, concentrent deux tiers des accidents mortels. Et une vitesse réduite diminue logiquement la violence des chocs. Il faut désormais une acceptation collective de cette mesure. En France, il y a besoin d'imposer des cadres. Pourtant, bien que chacun aime rouler à son rythme et ne pas avoir l'impression d'être contraint, on se rend compte que la vitesse moyenne est de 82 km/h.

Michel Ribet: Mauvaise. La première cause d'accident mortel est la somnolence. La vitesse n'arrive qu'en troisième position, derrière l'alcool. Sur certains tronçons, les conducteurs réduisent d'eux-mêmes la vitesse, en dessous des 80 km/h si nécessaire. En revanche, dans les longues lignes

droites, le risque est une perte de vigilance. Cette mesure nous semble donc avant tout fiscale. Ce sentiment est renforcé par cette champignonnière de radars qui éclot dans toute la France.

La sécurité routière est-elle redevenue une priorité ?

Bernard Ladevèze: Toutes les grandes campagnes de sécurité routière ont entraîné une baisse significative du nombre de morts sur les routes : en 1972 avec l'instauration des premières limites de vitesse, en 1978 avec celle du taux d'alcoolémie maximum, en 1990 avec le passage à 50 km/h en ville, et en 2002 avec l'arrivée des radars automatiques. Alors que l'on constate une recrudescence des accidents mortels depuis quelques années, il était en effet important d'agir.

Michel Ribet: Les conducteurs sont globalement bien plus responsables, mais nous sommes arrivés au bout du système en raison du nombre toujours grandissant de véhicules sur les routes. Cependant, il aurait fallu mieux évaluer l'impact d'une baisse de la limitation de vitesse. Les tests effectués sur quelques dizaines de kilomètres (sur la RN57 en Haute-Saône, ndlr) ne sont pas significatifs et leurs résultats n'ont d'ailleurs pas été communiqués. Il faudrait mener une expérience à plus grande échelle, en prenant en compte tous les contextes : tracés sinueux, climat, zones de plaine ou

de montagne, lignes droites... Comment peut-on envisager une limite de vitesse unique pour 400 000 kilomètres de routes aux caractéristiques si différentes ?

Quelles seraient les autres solutions pour améliorer encore la sécurité sur les routes ?

Bernard Ladevèze: Le plan gouvernemental inclut d'autres mesures moins médiatisées mais tout aussi efficaces comme une meilleure protection des piétons ou l'obligation d'équiper son véhicule d'un éthylotest antidémarrage pour les récidivistes de la conduite en état d'ivresse. Le téléphone est l'autre enjeu. On sait très bien que, même avec un kit mains libres, l'attention est diminuée lorsque l'on est en communication. Il faut faire accepter la déconnexion au volant.

Michel Ribet : Il faut améliorer la visibilité et davantage protéger les publics vulnérables que sont les piétons et l'ensemble des deux-roues, en imposant le port du gilet jaune par exemple. Mais c'est surtout l'arrivée de la voiture connectée qui apporte de réelles perspectives. Elle va permettre d'effacer les dépassements de ligne blanche, les feux rouges grillés, les non-respects des distances de sécurité... Ces technologies ont déjà offert un gain de sécurité dans l'aviation, il en sera de même sur les routes.

Thomas Gourdin ✍

MICHEL RIBET

> Président de l'Automobile Club du Midi, association qui défend l'intérêt des automobilistes et compte plusieurs milliers d'adhérents dans la région.

**BERNARD LADEVÈZE**

> Directeur régional de la Prévention Routière, association reconnue d'utilité publique qui œuvre pour diminuer les accidents et éduquer les conducteurs.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

MARTIN MALVY dit au revoir à la politique

RETRAITE. Figure incontournable du paysage politique régional, Martin Malvy quittera à la fin du mois la présidence de Figeac Communauté, son dernier mandat exécutif. En 50 ans de carrière, il a marqué la région Occitanie de son empreinte.

Son premier mandat, c'est en 1970 que Martin Malvy l'a obtenu en devenant conseiller général du Lot, deux ans après sa défaite aux législatives. « *Un moment chargé d'émotion* », se remémore-t-il, alors qu'il ne se destinait pas du tout à la politique. « *C'était plutôt même le contraire* », assure-t-il aujourd'hui, étant pourtant petit-fils et arrière-petit-fils d'élu.

Il s'est en effet orienté vers le journalisme, profession qu'il a exercé de 1961 à 1977 à "Sud-Ouest", "La Nouvelle République" et "La Dépêche du Midi". « *J'avais décidé de ne pas faire de politique active.* » Manqué ! De 1968 à aujourd'hui, le socialiste a remporté 26 scrutins sur 28 participations. « *Quand j'y pense, je trouve ça incroyable* », admet-il. « *Je ne me suis rendu compte de ce chiffre qu'il y a très peu de temps.* »

Maire, député, conseiller général puis régional, président de Région, président de communauté de communes, secrétaire d'État, ministre, Martin Malvy a quasiment tout connu en 50 ans de vie politique. Mais, à ses yeux, ce sont les fonctions locales, où l'on a réellement les rênes, qui sont le plus passionnantes. « *La vraie mission d'un homme politique, c'est de proposer, de décider et de mettre en œuvre. Ce que l'on peut faire à l'échelle locale.* »

De ses années à la mairie de Figeac ou à la tête du Grand Figeac, il retient « *le développement de l'économie et de l'emploi et la valorisation d'un patrimoine dont les habitants étaient conscients mais qui demeurait sous-exploité* ». À la présidence de la Région Midi-Pyrénées, qu'il a accompagnée dans le processus de fusion, il a « *participé à la naissance d'une politique économique régionale* ». « *C'est en 1998, à l'époque où je suis devenu président, que les régions ont pris corps* », affirme Martin Malvy. En 17 ans, il a mis en place le plan Rail, soutenu l'éducation et l'enseignement supérieur



« *en insistant pour décentraliser dans les territoires* », et développé les transports, même si « *la LGV restera une grande déception* ». Sur ce dossier, qu'il a le sentiment d'avoir porté jusqu'au bout, il ne comprend pas la position de l'État qui va créer « *un déséquilibre énorme dans le Sud-Ouest entre Bordeaux et Toulouse. On n'a pas engagé des milliards pour rapprocher Bordeaux à deux heures de Paris. Il y avait une logique de réseau* », défend-il. Martin Malvy profite de cette question pour glisser « *son admiration sur la façon dont Carole Delga incarne la nouvelle Région Occitanie sur ce dossier comme sur beaucoup d'autres* ». À 81 ans, Martin Malvy tourne une grande page de sa vie mais demeure très actif, notamment à la présidence du Comité de bassin Adour-Garonne. « *L'âge devient une limite quand elle vous atteint physiquement* », conclut-il.

Paul Périé ✍

POLITIC' PORTRAIT



AURÉLIEN PRADIÉ, le député "électron libre"

Il fait partie de ces élus ancrés dans les territoires ruraux. Rescapé de la vague Macron aux dernières législatives, il est député Les Républicains de la première circonscription du Lot. Dans l'hémicycle, son fort caractère a fait de lui une des voix de l'opposition.

Aurélien Pradié a le phrasé de ceux qui font de la politique depuis longtemps. Ce jeune député de 31 ans, élu sous l'étiquette Les Républicains dans la première circonscription du Lot, a déjà 10 ans de carrière derrière lui. Son orientation ne relève pas de l'héritage familial mais d'une passion... pour le président Jacques Chirac. Un penchant pour la droite lui valant quelques difficultés pour s'imposer sur l'échiquier politique local, sur les terres radicales-socialistes du Lot qui l'ont vu grandir. À 21 ans pourtant, il est élu conseiller général, le seul de droite. « *J'ai fait le tour des maisons avec ma mobylette et j'ai battu mon instituteur* », se plaît-il à répéter. Au même âge, il délaisse les bancs de la fac de droit pour faire de la politique à plein temps tout en se défendant de faire le jeu des appareils. « *Mon école, c'est celle de la démocratie locale. Je dois des comptes aux Lotois, pas à des réseaux partisans* », explique-t-il. Un apprentissage qui porte ses fruits puisqu'il devient, à 28 ans seulement, maire de Labastide-Murat et président de la communauté de communes fédérée autour de son village.

Trois ans plus tard, c'est l'Assemblée nationale. Dans l'hémicycle, Aurélien Pradié se fait vite remarquer et est rappelé à l'ordre par le président De Rugy qui le juge trop agité. Ce comportement qu'il nomme lui-même « *turbulence démocratique* » lui permet d'affirmer ses positions et au passage de tacler « *le manque d'idées des députés macronistes. Ils parlent d'efficacité, jamais de convictions* », persifle l'élu.

Face aux ordonnances Macron pour réformer le Code du travail, il a préféré s'abstenir. « *Cette loi Travail ne protégeait pas assez les salariés. La politique est là pour défendre les gens modestes* », estime le député. Ce positionnement original à droite, Aurélien Pradié n'hésite pas à l'afficher. Quitte à se placer à contre-courant de son parti à présent dirigé par le très droitier Laurent Wauquiez et dont il est proche. « *Il le sait, je ne suis pas en accord avec lui sur tout. Quand vous assumez vos points de vue, on vous respecte* », commente l'élu. Une liberté qui, pour l'heure, semble lui convenir.

Vanessa Vertus ✍



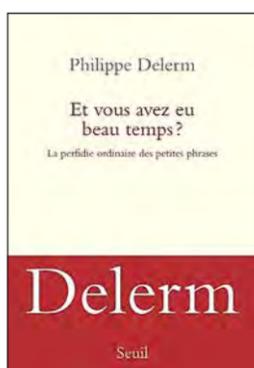
À deux voix près, René Azéma aurait pu remporter dès dimanche dernier l'élection municipale partielle d'Auterive. Avec 49,97 % des suffrages au premier tour, sa liste de rassemblement des partis de gauche est la favorite du second, qui se tiendra dimanche 28 janvier. René Azéma sera opposé à Nadine Barre (soutenue par le maire sortant Jean-Pierre Bastiani) et à Joëlle Teissier (centre droit).



Jeux CONCOURS

Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : [redaction
@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)
Mettre en objet :
Jeux concours

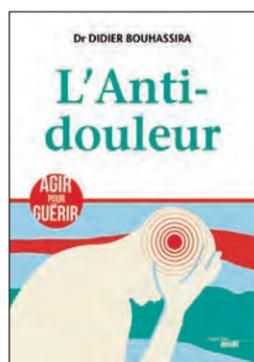
*Dans la limite des stocks
disponibles



LIVRE

"Et vous avez eu beau temps?"

Est-on sûr de la bienveillance apparente qui entoure la traditionnelle question de fin d'été : « Et... vous avez eu beau temps ? » Surtout quand notre teint pâlichon trahit sans nul doute quinze jours de pluie à Gérardmer... Aux malotrus qui nous prennent de court avec leur « On peut peut-être se tutoyer ? », qu'est-il permis de répondre vraiment ?



LIVRE

"L'anti-douleur"

Qui n'a jamais ressenti une douleur persistante ? Qui ne s'en est jamais plaint ? Quelle qu'en soit la cause, nous subissons les douleurs chroniques autant que nous les craignons. Et pourtant, il est possible de ne plus les considérer comme une fatalité. Toutes les douleurs doivent être prises en compte et écoutées.

CULTURE

DÉTOURS DE CHANT: la chanson française sous toutes ses formes



CURIOSITÉ. Pour montrer que la langue française ne se prête pas qu'aux chansons de variété ou à texte, le festival de musique Détours de chant convie, pour sa 17^e édition, 43 artistes francophones aux répertoires divers, plus ou moins connus du grand public. Ils se produiront dans 22 salles de Toulouse et de sa région à partir du 23 janvier.

Que vous ayez envie d'assister à un concert de musique du monde ou de découvrir un groupe celtique, que vous soyez fan de Paris Combo ou simplement curieux de connaître des artistes locaux, Détours de chant est fait pour vous !

Du 23 janvier au 3 février, Toulouse et ses environs accueilleront la 17^e édition de ce festival dédié à la chanson d'expression francophone. « Nous voulons montrer que la chanson française n'est pas un style en soi. Toutes les formes musicales peuvent porter du texte en français », assure Philippe Pagès, coordinateur-programmateur, qui ajoute : « Ce qui nous intéresse, c'est le goût de la découverte. C'est pourquoi nous proposons beaucoup d'artistes inconnus du grand public. » D'ailleurs, si la tête d'affiche qu'est la chanteuse Juliette risque fort de remplir la Halle aux Grains,

il espère que des artistes plus confidentiels, comme l'expérimentale Léopoldine HH ou la folk Lise Martin, feront également salle comble. « On demande au public de nous faire confiance et de venir découvrir un musicien qu'ils ne connaissent pas, mais dont ils apprécient le style musical. Le but est de se laisser aller à la curiosité. » Un défi qui semble fonctionner puisque, l'an dernier, le taux de remplissage atteignait 83%.

Pour proposer une programmation qualitative et variée, Philippe Pagès et le responsable de production Philippe Couret ont couru les festivals de France, de Belgique, de Suisse et du Canada. D'ailleurs, cette année, plusieurs Canadiens seront présents, comme Mathieu Lippé, Mehdi Cayenne ou Moran. Les artistes locaux seront aussi à l'honneur, notamment lors de la journée Coups de pousses du samedi 27 janvier, qui permettra à cinq artistes régionaux (Les Autres, Clara Sanchez, L'Affaire Sirven, Laura Wild et Baptiste Braman) de jouer 40 minutes chacun au Bijou.

Quant aux enfants, ils ne sont pas oubliés. Plusieurs spectacles dédiés à un jeune public, comme le conte musical "Malice Bouclette" à l'Espace Bonnefoy ou le concert interactif "Fais-moi dormir aux 4 coins du monde" à l'Espace Job, sont programmés.

Si Détours de Chant ambitionne de faire découvrir 43 musiciens francophones, il propose aussi de pénétrer dans de nouvelles salles puisque les concerts seront répartis dans 22 lieux à Toulouse, Bruguères, Colomiers, Launaguet et Tournefeuille. Cette multiplicité des lieux peut toutefois perdre les spectateurs qui, en se rendant à un concert, ne savent pas forcément qu'il fait partie d'une manifestation culturelle. Pour remédier à ce déficit de notoriété et surtout donner une certaine unité aux spectacles, des affiches seront collées dans les salles et des bénévoles y distribueront le programme. Histoire d'inciter le public à participer à de nouveaux (dé)jours de chant !

Océane Redon ✍



🔗 detoursdechant.com
L'achat de trois spectacles
différents donne droit au tarif
réduit.

Un artiste EN FIL ROUGE

Pour la première fois, cette année, Guillaume Farley suivra le festival à la manière d'un fil rouge. Il jouera 5 ou 10 minutes dans les files d'attente pour faire patienter les spectateurs, en premières parties de concerts et lors de bœufs musicaux en fin de soirée. « Nous avons découvert cet artiste au répertoire varié, qui s'est déjà produit avec Michel Fugain, alors que notre programme était bouclé. Mais comme nous avions vraiment envie de le présenter, nous avons introduit cette nouveauté pour cette édition », explique Philippe Pagès, le coordinateur-programmateur.

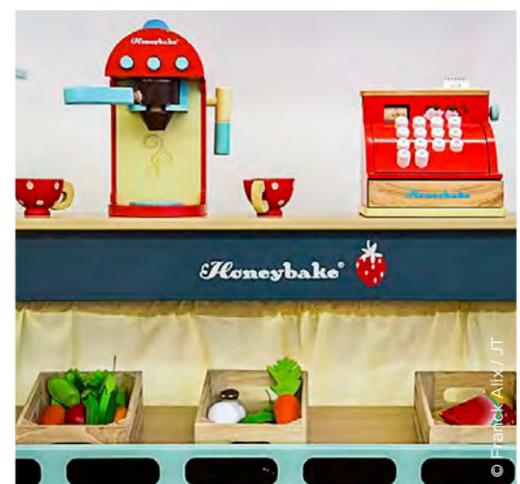
SORTIR



© Franck Alix / JT

Ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30
et le samedi de 10 h à 19 h

Les filles naissent dans les roses 



© Franck Alix / JT

Un salon de thé, POUR TOUTE LA FAMILLE

COCON. Installé dans le quartier des Carmes, le salon de thé Les filles naissent dans les roses invite toute la journée adultes et tout-petits à s'offrir une pause autour de boissons et de gourmandises artisanales. Un lieu conçu et pensé pour les parents et leurs enfants.

Un mois après son ouverture, la nouvelle adresse des Carmes fait déjà le tour des différents réseaux de parents toulousains. « Nous avons été très bien accueillis. Le samedi, nous affichons déjà complet », s'enthousiasme Maud Thierry, cofondatrice du salon de thé Les Filles naissent dans les roses. C'est qu'aller boire un coup sans crainte de recueillir des regards désapprobateurs d'autres clients parce que son enfant pleure est visiblement chose rare à Toulouse. « Plusieurs nous ont indiqué qu'ils s'étaient fait exclure de certains bars car le bruit de leurs enfants gênait », poursuit la jeune femme. Aux Filles naissent dans les roses, tout le monde, de 0 à 99 ans, est au contraire le bienvenu.

Derrière ce projet, on trouve Maud Thierry et Magali Lequeux. Toutes les deux originaires de Picardie, elles ont décidé de s'installer à Toulouse, pour « le dynamisme et la taille humaine de la ville ». La première est ancienne auxiliaire de puériculture et la seconde ex-éducatrice sportive. « Ouvrir un tel lieu prolonge le lien avec les enfants tout en nous permettant d'être plus créatives », explique Maud Thierry.

Les deux associées imaginent alors un salon de thé où parents et enfants seraient à leur aise. Une idée qui a mis deux ans avant de se concrétiser. Le résultat donne aujourd'hui un lieu à l'ambiance girly assumée. Tables et chaises aux teintes rose poudré ou vert d'eau, tasses, et même toilettes se déclinent en taille adulte et enfants. Tapis de jeux et dinette sont mis à disposition et, pour les adultes, des espaces sont dédiés à la vente d'articles de puériculture.

Ouvert toute la journée, le lieu propose des pâtisseries concoctées par Mademoiselle Yummy tels que cheesecakes, brookies ou muffins, des thés et cafés estampillés commerce équitable et/ou bio et des confitures et limonades artisanales. « Nous essayons de favoriser les produits de qualité, ici on ne trouve pas de congelé », expliquent les cogérantes. Les plus petits ont droit à un goûter sur mesure composé d'une crêpe, d'un

chocolat chaud et d'une clémentine pour 3,80 €.

Un lieu différent de ZePléGraounde, précise Maud Thierry : « Nous accueillons tout le monde, mais nous ne

sommes pas une garderie même si évidemment nous avons plaisir à échanger avec les enfants. »

Un mois après son ouverture, les deux gérantes ont des projets plein la tête. Elles proposeront bientôt des menus pour le déjeuner avec salades et soupes pour les parents et des

menus aux quantités adaptés aux enfants.

Viendront aussi dans un troisième temps des ateliers à destination des tout-petits de 0 à 3 ans pour, par exemple, apprendre la langue des signes avec les bébés, ou encore des moments dédiés aux femmes enceintes.

« Ouvrir un tel lieu prolonge le lien avec les enfants tout en nous permettant d'être plus créatives »



DANS LES SERRES de la cité de la violette

COMME UNE FLEUR. Non, les serres municipales ne végètent pas en hiver. Au contraire, tout y est en devenir. Dans les pots comme dans les carnets de commandes. Ici, poussent 400 000 plantes par an, destinées aux espaces verts toulousains. Dont la reine violette, déjà pimpante et prête pour sa fête.

À côté du Canal du Midi, derrière le long mur qui jouxte le boulevard de la Marne, poussent quelque 400 000 plantes destinées à orner les 880 hectares d'espaces verts que compte Toulouse. Les serres municipales, initialement implantées au Jardin des plantes, ont été transférées là, sur cet ancien relais de Poste, en 1903. Au beau milieu, des constructions en fer ouvragé sautent aux yeux. «Ce sont des structures de type Eiffel. L'ensemble est inscrit aux monuments historiques», explique Marie-Pierre Chaumette, adjointe aux jardins et espaces verts. Sous le dôme, des palmiers sont à leur aise. Mais de l'eau s'infiltre, des gouttelettes tombent du plafond. D'où une restauration globale actuellement en cours.

Dans les nouvelles serres, tout est automatisé : l'irrigation, la lumière, l'ouverture... Au milieu des travées vides en hiver, la repoteuse est à l'œuvre. Avec des gestes surs, Martial Vayssette, horticulteur, complète l'action de la machine qui forme de petites mottes sur des plaques entières. «Quand il y aura des racines, ça partira en semis», explique le jeune homme. Jusqu'à

mi-avril, le plan de charge est serré : «On ne va pas arrêter! Il y a le pincement, l'arrosage, le repiquage...» Dans une serre chauffée où règne une forte odeur de terre humide et chaude, de minuscules feuilles pointent déjà le bout de leur nez.

Alors que les plates-bandes affichent une couleur terreuse, une fleur triomphe de la grisaille : la violette, symbole de Toulouse tant elle fut produite au nord de la ville de 1850 à 1950. Dès l'entrée dans ses quartiers, une effluve de bonbons saisit. Au fil des travées, des pots, entre lesquels slalome le système d'irrigation, contiennent des variétés très diverses : La Valentré de Cahors tire sur le rose, la Colombine est mauve, la bleue Elena porte bien son nom, de même que la blanche Elizabeth Bayle.

Les serres municipales détiennent une centaine d'espèces du monde entier et ont reçu le label Collection végétale spéciale. Et ce, grâce à un passionné, Pierre Barandou, qui fit don à la Ville des 80 sortes qu'il avait bichonnées. «Il y a des hybrides, cultivées pour la résistance et la robustesse de la plante», explique Nadine Rossini, jardinière horticole. En véritable reine des lieux, la violette de Toulouse arbore une couronne de pétales bien fournie. «Actuellement, nous avons 200 000 pieds.» Les plus belles iront place du Capitole les 3 et 4 février prochains pour la 12^e édition de la Fête de la violette. S'y retrouveront, de 10h à 18h, des stands de bonbons, parfums, chocolats, liqueurs... Le tout d'une seule et même saveur.

Sous les serres, sont également abritées les plantes et fleurs en pot destinées aux réceptions et événements de la ville. D'autres bacs sont en attente dehors. Ils compléteront les parterres qui font l'objet de nombreux vols.

Tout est cultivé en "protection biologique intégrée", ce qui signifie «plus du tout de produits toxiques de dés-herbants et d'insecticides», souligne Christelle Bringaud, la responsable du site de production horticole. «Cela demande un travail supplémentaire d'observation pour savoir quand lâcher des insectes auxiliaires»,

« Plus du tout
de produits toxiques,
désherbants
et insecticides »

les prédateurs des prédateurs. Et contre les mauvaises herbes, un système de paillage est utilisé pour réduire l'évaporation d'eau.

Enfin, les 20 agents développent des vivaces, comme la bulbine, l'agapanthe, la mauve sylvestre... «Par économie, c'est une dynamique insufflée depuis 2014», explique Christelle Bringaud, énonçant la liste de leurs qualités : «Elles résistent à la sécheresse, ne gèlent pas, ont un feuillage persistant en hiver.»

«Chaque année, il y a un thème différent pour fleurir la ville. Cette fois, ce sera l'art et la poésie dans les jardins», rappelle Marie-Pierre Chaumette. Comme en grande couture, les serres toulousaines ont une collection automne-hiver et printemps-été. Chacune se réfléchit avec un an d'avance. La première est faite cette année de pensées, giroflées, myosotis, primevères... La seconde sera à découvrir lors des portes ouvertes des serres le premier week-end de mai. Ou le 28 mai, quand un jardin éphémère emplira la croix occitane du Capitole.

Zephyr solar : UNE CENTRALE SOLAIRE VOLANTE



Un village isolé après une catastrophe naturelle dans une région montagneuse et boisée. Un camp de réfugiés dans une zone de guerre difficile d'accès. Quand les secours – États ou organisations non gouvernementales – interviennent dans ces situations complexes, ils doivent être autonomes et pourvoir à leurs propres besoins énergétiques.

Un hôpital de campagne, par exemple, nécessite du personnel et du matériel, de l'eau potable et surtout de l'électricité. À l'heure actuelle, le meilleur moyen d'en produire est le groupe électrogène alimenté à l'essence ou au diesel. « Cet équipement est bruyant et demande une logistique importante pour être ap-

provisionné en carburant », constate Julie Dautel, 27 ans. Pour pallier ces inconvénients, la cofondatrice de Zephyr Solar et son associé Cédric Tomissi, 28 ans, ont imaginé un ballon gonflable recouvert de panneaux photovoltaïques. « Nous avons pensé une solution conjuguant le déploiement rapide d'un ballon rempli à l'hélium et l'autonomie de l'énergie solaire », explique Julie Dautel. « Nous avons allégé les panneaux pour passer de 18 à 2 kilos par mètre carré, et nous pouvons encore réduire le poids. Nous voulons que le dispositif soit transportable par deux personnes. L'ensemble pèse 10 kilos actuellement, sans les équipements au sol. »

GONFLÉ. La start-up Zephyr Solar développe à Toulouse un ballon rempli à l'hélium et recouvert de panneaux solaires. L'objectif : fournir de l'électricité aux organisations humanitaires.

Reliés au sol par des fils de 15 à 150 mètres, ces ballons solaires pourraient fournir assez d'énergie pour alimenter des pompes à eau, des installations lumineuses ou des appareils de télécommunications. « Il n'y aura pas besoin de les recharger quotidiennement en hélium, comme les groupes électrogènes en carburant », promet l'entrepreneuse.

Installée au sein de l'accélérateur de start-up Airbus Bizlab depuis décembre, l'équipe de Zephyr Solar met au point un ballon de 11 mètres cubes et 2,80 mètres de diamètre. Des partenariats ont d'ores et déjà été signés avec la Croix Rouge et l'ONG Medair. Une expérimentation sur le terrain pourrait être conduite fin 2018.

Gael Cerez ✍

#SHUTUPDEATH

NIGÉRIA : MÉDECINS DU MONDE RÉHABILITE DES CENTRES DE SANTÉ DÉTRUITS PAR LE CONFLIT ET SOIGNE LES POPULATIONS DÉPLACÉES. FAITES UN DON SUR MEDECINSDUMONDE.ORG

Crédit photo : Patrick Zachmann @ MAGNUM - SHUTUPDEATH = Faire taire la mort

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



ENQUÊTE PUBLIQUE



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Le préfet de la Haute-Garonne communique

Par arrêté préfectoral, une enquête publique préalable à :

- la déclaration d'utilité publique des travaux, aménagements ou services à créer liés à la mise en place des périmètres de protection institués autour des captages d'eau potable des puits de « la Bourdasse » et de la prise d'eau de la Garonne situés sur la commune de Noé,
- la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux en application de l'article L. 215-13 du code de l'environnement,

est ouverte sur le territoire des communes de Noé et Mauzac, pendant 33 jours consécutifs du lundi 22 janvier 2018 à 8h au vendredi 23 février 2018 à 17h. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Noé.

La personne responsable de la production d'eau auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. le maire de la commune de Noé.

Par décision du 15 novembre 2017, le tribunal administratif de Toulouse a désigné M. Noël DUPONT, ingénieur, directeur de travaux industriels, en qualité de commissaire enquêteur pour diligenter cette enquête.

Le dossier comprenant le rapport d'un hydrogéologue agréé et un registre d'enquête seront déposés dans les mairies de Noé et Mauzac, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des bureaux. Le dossier pourra également être consulté à la direction départementale des territoires - cité administrative, 2 boulevard Armand Duportal, bâtiment E à Toulouse, et sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Garonne :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Captage-d-eau-potable/Operations-en-cours>

Toutes remarques ou réclamations pourront être soit :

- consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet dans les mairies de Noé et Mauzac,
- adressées par écrit pendant la même période au commissaire enquêteur siégeant à la mairie de Noé - 1 esplanade Abolin, 31410 Noé,
- présentées directement à celui-ci qui se tiendra à la disposition du public :

> Mairie de Noé : le lundi 29 janvier 2018 de 15h à 18h, le samedi 17 février 2018 de 9h à 12h, le mercredi 21 février 2018 de 15h à 18h ;

> Mairie de Mauzac : le mercredi 7 février 2018 de 15h à 18h

- adressées par courrier électronique sur l'adresse courriel suivante : ddt-seef-enquete-eau@haute-garonne.gouv.fr

Toute observation, tout courrier ou document parvenu après le 23 février 2018 à 17h ne pourra être pris en considération.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an minimum à compter de la clôture de l'enquête dans les mairies de Noé et Mauzac, à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne et sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Garonne.

À l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne statuera sur la demande par arrêté préfectoral, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

CONSTITUTIONS

TODO LOCAUX
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
AU CAPITAL DE 10 000 €
Siège social : 42 route de Toulouse,
Faubourg Saint Roch, Lemmarce,
31540 Saint-Félix-Lauragais

Suivant acte sous seing privé en date du 2 janvier 2018, à Bélesta-en-lauragais, il a été constitué une société en nom collectif dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : SNC TODO LOCAUX
Capital social : 10 000 €, divisé en 100 parts de numéraire libérées de leur valeur nominale.
Siège social : 42 route de Toulouse, Faubourg Saint Roch, Lemmarce, 31540 Saint-Félix-Lauragais
Clôture exercice social : 31 décembre
Objet : La société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaires, d'épicerie, de vente de sandwiches, plats et boissons non alcoolisées sur place et à emporter, de boissons alcoolisées à emporter et activité traiteur à emporter, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : - Madame BOUILLE Pauline, de nationalité Française, née le 24/11/1990 à TOULOUSE (31), demeurant Le Château 31540 Bélesta-en-Lauragais - Madame MERINO PERIS Ana de Nationalité Française, née le 12/11/1991 à PARIS 12^e (75), demeurant 18 rue Vincent Auriant 31250 Revel
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Madame BOUILLE Pauline, de nationalité Française, née le 24/11/1990 à TOULOUSE (31), demeurant Le Château 31540 Bélesta-en-Lauragais
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.



Maître Séverine BENOIT-TERES
AVOCAT
1, Avenue de Toulouse
L'Orée du Village Bât E- 31620-
CASTELNAU D'ESTRETEFONS
Tel : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

SASU 2 C M P International Transport
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital de 2000 Euros
Siège social : 77, Rue des Cigognes à 31520 Ramonville St Agne

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 20 Janvier 2018 à Toulouse, Il a été constituée la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle 2 C M P International Transport, dont le siège social est 77, Rue des Cigognes à 31520 Ramonville St Agne, ayant pour objet l'Activité de Commissionnaire de Transport, et toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse. La Capital Social est de 2000 Euros. La Présidente est Madame Philomène MAGNE, demeurant 77, Rue des Cigognes à 31520 Ramonville St Agne.

POUR AVIS,
La Présidente.

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 18 janvier 2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : CITADELLE VOYAGES
CAPITAL : 7 500 euros
SIEGE : 226 Rue Henri Desbals, 31100 TOULOUSE
OBJET : Opérateur de voyages et de séjours, agence de voyages en national et international, toutes opérations directes ou indirectes relatives au tourisme et aux vacances, toutes opérations de réservations, d'organisation de voyages privés et/ou professionnels en groupe ou individuel

DURÉE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Président : Monsieur OMARI Abdelkader, demeurant 27 Hameau de la Pierre, 31810 VERNET
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion,

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 janvier 2018 il a été constitué par Mr Jimmy PAGNEUX, associée unique, une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JIMMY PAGNEUX PRODUCTION
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : FRONTON (31620), 2590, Route de Canals.
Objet social :
- La production et réalisation audiovisuelle et photographique avec tous les moyens techniques et matériels présents et à venir de films publicitaires, cinématographique, de programmes TV, de clips vidéos musicaux, de films institutionnels et de tous types de prestations audiovisuelles et photographiques sur tous types de supports pouvant accueillir de la vidéo ou de la photo.
- Le coaching et conseils personnalisés pour réussir la communication média professionnelle.
- La mise en valeur de biens mobiliers et immobiliers par prestations vidéos et photographiques aériennes, conventionnelles et visites 3D.
- Toutes prestations en communication et conseil.
- La location de matériel audiovisuel et photographique
Durée : 60 ans à compter de la date d'immatriculation
Capital social : 20 500,00 € (205 actions de 100,00 euros) Apports en nature et numéraire
Président de la société : Mr Jimmy PAGNEUX demeurant à FRONTON (31620), 2590, Route de Canals.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis.



Avis de constitution

CREATION : Par acte sous seing privé en date du 19/01/18
DENOMINATION: ULTRA JUMP
FORME : SAS
CAPITAL : 20.000 euros
SIEGE : 7 rue Marc Miguet - 31200 TOULOUSE
OBJET : exploitation de parcs de trampoline et toute autre forme de parc de loisirs à destination des particuliers, entreprises, collectivités, associations et autres structures,
DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
PRÉSIDENTE : Mme MYSLIWIEC Sylvie, demeurant 13 rue de Werly - 55000 BAR LE DUC, pour une durée de 3 ans
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse

Pour avis,

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : IMMO SCI BLAGNAC
SIEGE SOCIAL : 25 Rue de l'Ukraine, Appartement 120, 31100 TOULOUSE
OBJET : Acquisition, construction, gestion et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes les sociétés

DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 100 euros divisés en 100 parts de un euro chacune
APPORTS EN NUMÉRIQUE : CENT EUROS
GERANCE : Monsieur MOYNE Thierry, demeurant 25 Rue de l'Ukraine, Appartement 120, 31100 TOULOUSE
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des conjoints, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.
Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour avis,
La gérance



Société d'exercice libéral

à responsabilité limitée « SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL, Notaires associés »
titulaire d'un Office Notarial à CAZERES SUR GARONNE (Haute-Garonne)
56 Rue du Président Wilson.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Cédric VIIGNERES, Notaire au sein de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CAZERES SUR GARONNE (Haute-Garonne), 56 Rue du Président Wilson, le 20 janvier 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : K12L.
Siège social : LAVERNOSE-LACASSE (31410), 12 Chemin du Gragnon.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Le Capital social est fixé à la somme de : MILLE SIX CENTS EUROS (1 600,00 EUR) constitué uniquement d'apports en numéraires.
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les premiers gérants de la société sont: Monsieur Renaud Julien Pierre MARX, demeurant à COULADERE (31220)3 rue du Béarn, et Monsieur Nicolas René Jacques DESJARDINS, demeurant à LAVERNOSE-LACASSE (31410), 12 Chemin du Gragnon.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis
Le notaire.

Suivant acte sous seing privé en date du 22/01/2018, il a été constitué une sas. Dénomination : PIZZA 2 NUIT
Objet : Restauration rapide à emporter et en livraison. Siège social : 5 boulevard Larramet, 31300 TOULOUSE. Capital : 200 euros. Durée : 99 ans. Président : SULLIMAN Yaseen, domicilié 59 rue de la Faourette, 31100 TOULOUSE. Directeur général : AZZOUZ Kamel, domicilié 51 rue de la Faourette, 31100 TOULOUSE. Clause d'agrément : Les cessions d'actions à l'exception des cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Conditions d'admission : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte ssp du 15 décembre 2017, il a été constituée une SARL
Dénomination sociale : ED MANAGE-MENT
Forme juridique : SAS à associé unique
Siège social : 15, rue de l'Hôpital, 31410 Longages Capital : 500 euros
Objet social : Conseil opérationnel aux entreprises Président : Emmanuel DENIAUX, demeurant 15, rue de l'Hôpital, 31410 Longages Durée : 99 ans
Cession d'actions : libre
Admission aux assemblées : être associé
Vote : 1, action, 1 voix
Lieu d'immatriculation : Toulouse

Par acte ssp en date du 15/01/2018, il a été constitué une SARL
Dénomination : LAISSE MOI TES AFFAIRES
Enseigne : Laisse Moi Fer
Siège social : 9, Route De Toulouse 31190 AUTERIVE
Capital : 100 €
Objet : repassage, retouche, laverie
Durée : 99 ans
Gérance : Mme HIGOUNET Christel 26, Route D'auragne 31190 AUTERIVE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Aux termes d'un acte SSP en date à Toulouse du 17 janvier 2018 a été constituée une SAS nommée : Manoli au capital de 58.000 € dont le siège social est 1 rue Clémence Isaure, 31000 Toulouse.
Objet : la création, le développement, l'exploitation, le rachat de restaurant pizzeria à consommer sur place, la vente à emporter, l'épicerie fine, salon de thé.
Durée : 99 ans. Président : M.Olivier Mirat, 9 impasse François Ayrat, 31200 Toulouse.
Directeur général : Mr Continente-Flandre Manuel 27 rue Jean Mico, 31500 Toulouse
Admissions aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément: actions librement cessibles entre associés uniquement Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Par acte ssp en date du 20/01/2018, il a été constitué une SARL
Dénomination : VITE ET CLEAN
Nom commercial : Vit'clean
Siège social : 80, Route D'auribail 31190 MIREMONT
Capital : 100 €
Objet : nettoyage des locaux particuliers et industriels
Durée : 99 ans
Gérance : Mme MEIJNEN Aurélie 80, Route D'auribail 31190 MIREMONT
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte du 16/01/2018, il a été constitué la SASU BEN PEINTURE RENOVATION siégeant au 15 rue Claudius Rougenet 31500 Toulouse.
Objet : - Travaux de peinture - Rénovation et revêtement
Capital : 100 euros - Durée : 99 ans
Président : Monsieur Ben khechine Khaled demeurant au 15 rue Claudius Rougenet, 31500 Toulouse.
Votes : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées.
Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société.
Immatriculée RCS Toulouse

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet
31000 Toulouse



**VENTE
AUX ENCHÈRES**



**Maitre
Marie Victoire CHAZEUX**
Avocat à TOULOUSE 21, place du
Salin 31000 TOULOUSE
Tel 05.61.73.04.27 -
Fax 05.62.19.11.29.
e-mail : mvchazeuavocat@orange.fr

**VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**Jeudi 1er mars
2018 à 14 H 00**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE
TOULOUSE-PALAIS DE JUSTICE 2,
ALLES JULES GUESDE

**4 APPARTEMENTS
T1 (studios)
LOT N° 14 au 1er étage
LOT N° 56 au 3ème étage
LOT N° 86 au 1er étage
LOT N° 88 au 1er étage**

**A
TOULOUSE
162-164 Chemin de Lestang
EN UN SEUL LOT
MISE A PRIX :
29.000,00 EUROS**

Le cahier des conditions de la vente
n°17/00223 peut être consulté au Greffe
du Tribunal de Grande Instance de TOU-
LOUSE aux jours et heures prévus à cet
effet, au Cabinet de l'avocat poursuivant
ou sur internet www.info-encheres.com.

Visite : **LUNDI 19 FEVRIER 2018
DE 10 H A 11 H.**
Seuls les Avocats au Barreau de TOU-
LOUSE peuvent soutenir les enchères.

Me M.V. CHAZEUX
Avocat signé

**TRANSFERTS
DE SIÈGE**

SAS ITDOT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 Place André Abbal
31100 TOULOUSE
790 805 030 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes de la décision de l'associé
unique du 1 Janvier 2018, il résulte que :
Le siège social a été transféré de 8 Place
André Abbal, 31100 TOULOUSE à 8 Rue
Jacques Babinet 31100 TOULOUSE, à
compter du 1 Janvier 2018.
L'article «Siège social» des statuts a été
modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOU-
LOUSE.

Pour avis

SARL SEVERIN
Société au capital de 3 000 Euros
Le Village
31160 JUZET-D'IZAUT
RCS TOULOUSE : 799 422 100

Aux termes d'un acte sous seing privé
du 27 décembre 2017 à JUZET-D'IZAUT
(31160), il a été décidé, à compter du 27
décembre 2017, de transférer le siège so-
cial et l'établissement principal qui étaient
sis Le Village à JUZET D'IZAUT (31160)
pour les fixer désormais à l'adresse sui-
vante : Résidence Norah 3 - MARGOT à
SAINT-BARTHELEMY (97133).
Le dépôt légal sera effectué au registre
du commerce et des sociétés de BASSE-
TERRE.

Pour avis et mention.

**PASSION Ailes
SARL**
SARL au capital de 20000 Euros
Siège Social : 49, avenue de la
Convention 94110 Arcueil
RCS Créteil 488360595

Suivant procès-verbal en date du 8 dé-
cembre 2017, l'assemblée générale ex-
traordinaire a décidé de transférer le siège
social à l'adresse suivante : 5 esplanade
Compans Caffarelli CS 57130 bâtiment A
31071 TOULOUSE CEDEX 07, à compter
du 12/12/2017 - Pour information : Gé-
rant : M. Philippe TAVERNE, demeurant 34
rue valade 31000 toulouse.
En conséquence, l'article 4 des statuts
a été modifié.
La société fera l'objet d'une immatri-
culation au RCS de Toulouse désormais
compétent à son égard.

**CESSION FONDS
DE COMMERCE**



**Maitre Agnès
SOULEAU TRAVERS**
Avocat à la Cour
21 rue des Frères Lion
31000 TOULOUSE
05 61 10 01 18

Avis de Cession

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date à TOULOUSE du 31 décembre
2017, enregistré à la Recette de Toulouse
3 le 18 janvier 2018, dossier 2018 03273,
référence 2018 A 00575,

La société WONDER PIZZA, société à
responsabilité limitée au capital de 3 000
euros, siège social 27 bd Pierre et Marie
CURIÉ 31200 TOULOUSE, immatriculée
au registre du Commerce et des Sociétés
de TOULOUSE sous le numéro 531 590
289

A vendu à :
La société MC PIZZA, société par actions
simplifiée au capital de 200 euros, siège
social 27 bd Pierre et Marie CURIÉ 31200
TOULOUSE, en cours de formation repré-
sentée par Arnaud COLLIN demeurant 30
rue de la Fourmi 31200 Toulouse et Ab-
delghani MRABTI demeurant 23 avenue
ANGLA 31500 Toulouse

Le fonds de commerce de pizzeria dé-
pôt de pain, boissons non alcoolisées, sis
et exploité 27 bd Pierre et Marie CURIÉ
31200 TOULOUSE, sous l'enseigne WON-
DER PIZZA pour lequel le Vendeur est
immatriculé au Registre du Commerce et
des Sociétés sous le numéro 531 590 289
comprenant :

- l'enseigne, la clientèle, l'achalandage
y attachés ;
- le fichier de la clientèle ;
- le droit au bail des locaux dans les-
quels il est exploité ci-après énoncé, pour
le temps restant à courir, ainsi que le droit
au renouvellement dudit bail ;
- Le bénéfice des contrats marchés traités
et convention passés avec les fournis-
seurs
- Le matériel et l'outillage
- Le nom de domaine wonderpizza.fr
- Et plus généralement, tous les élé-
ments corporels et incorporels composant
ledit fonds et nécessaires à son exploita-
tion.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er
janvier 2018.

La cession a été consentie et acceptée
moyennant le prix principal de SOIXANTE
DOUZE MILLE EUROS (72 000 euros)
s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUAR-
ANTE NEUF MILLE QUATRE VINGT CINQ
EUROS (49 085 euros) ;
- aux éléments corporels pour VINGT
DEUX MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS
(22 915 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront re-
çues dans les 10 jours suivant la dernière
en date des publications légales au siège
du fonds pour la validité et pour la cor-
respondance à Maître Agnès SOULEAU
TRAVERS, Avocat, demeurant es qualité
21 rue des Frères Lion 31000 TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS de TOU-
LOUSE.

Pour avis.

**NOMINATIONS
DIRIGEANT(S)**

**SARL
TORREFACTION
TOULOUSAIN**
SarL au capital de 7 622.45 €
Siège social :
14 boulevard de libre échange
31650 Saint Orens de Gameville
410 779 490 RCS Toulouse

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire du 2 oc-
tobre 2017, il a été pris acte nomination
d'un nouveau cogérant, Madame Natha-
lie MONZAT, demeurant au 35 rue de la
Plaine, 31130 BALMA.

**LA PLATEFORME
DE L'IMMOBILIER
GESTION**

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500.00 €
Siège social : 116 ROUTE D'ESPAGNE
BATIMENT HELIOS 5
31100 TOULOUSE
504 829 870 RCS TOULOUSE

Suivant décision de l'assemblée générale
extraordinaire du 27 décembre 2017 :
Madame Sophie FARGE, domiciliée 18
bis, avenue de l'URSS 31400 Toulouse, a
été nommée en qualité de nouveau gé-
rant à compter du 27 décembre 2017,
pour une durée indéterminée, en rem-
placement de Messieurs Frédéric MARTY,
Jean FARGE et Julien FARGE, gérants dé-
missionnaires.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de
commerce de TOULOUSE.

Pour avis, la gérance

BCD
SARL AU CAPITAL DE 2 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 18 place du salin,
31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 794 853 770

Par décision du 31 décembre 2017,
l'assemblée générale a décidé que la so-
ciété serait gérée par Deborah Mézergues
et Cédric Mézergues, déjà cogérants, à la
suite de la démission du cogérant Benoit
Ernst à effet du 31 décembre 2017.

**MODIFICATIONS
OBJET SOCIAL**

SCI BALLARIN
SCI au capital de 304898 €
Siège social : 13 Bis , Chemin De
Lancefoc - 31130 FLOURENS
421123704 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 22/01/2018, il a été décidé
à compter de ce même jour :

- La modification de l'objet social par
l'adjonction à son activité principale d'ac-
quisition, gestion et administration de
biens immobiliers, l'aliénation des im-
meubles détenus par la société.

Mention au RCS de TOULOUSE

Forme : SASU. Dénomination : VTC OC-
CITANIE 31, au capital de 200 €. Siège : 4
rue Georges Sand, appartement 47 31700
TOULOUSE, 820244598 RCS TOULOUSE.
L'AG Extraordinaire du 01/01/2018 a dé-
cidé d'étendre l'objet social de Transport
de voyageurs par taxis à achat vente de
véhicules d'occasions, Transport de voya-
geurs par taxis à compter du 01/01/2018.
Modifications au RCS TOULOUSE.

**MODIFICATION
CAPITAL SOCIAL**

GARONNE FRUITS
Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 100.000 euros
Siège Social : ZAC D'EUROCENTRE
Avenue de la Nauze
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
580 802 353 R.C.S. TOULOUSE

**Augmentation et
réduction du capital**

Aux termes de l'assemblée générale des
actionnaires du 29 décembre 2017, le
capital a été :

- augmenté de 1.478.787,88 € pour le
porter à 1.578.787,88 € par compensation
avec des créances liquides et exigibles et
création de 10.248 nouvelles actions,
- puis réduit de 1.478.240,09 € pour le
ramener de 1.578.787,88 € à
100.547,79 € par apurement des
pertes à hauteur de 1.478.240,09 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été
modifiés en conséquence :
Ancienne mention :
Capital : 100.000 euros
Nouvelle mention :
Capital : 100.547,79 euros
Mention sera faite au RCS de TOU-
LOUSE.

Pour avis,

LIQUIDATIONS



AEROQUES
Société à responsabilité limitée
en formation
au capital de 5.000 euros
Siège social : 20, allée de Cerbère
31770 COLOMIERS

**Avis de clôture
de liquidation**

En date du 31 Décembre 2017, l'associé
unique a approuvé les comptes définitifs
de liquidation, donné quitus de la gestion
et décharge du mandat de liquidateur de
Mr Sébastien ROQUES, 20, allée de Cer-
bère 31770 COLOMIERS et constate la
clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été dé-
posés au greffe du tribunal de commerce
de Toulouse

Pour avis.
Le liquidateur

**NOTRE
NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE**

09 83 27 51 41

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
MINIMES 110**
Société Civile
au capital de 1.524.50 €
Siège : 110 BOULEVARD SILVIO
TRENTIN 31200 TOULOUSE
441421914 RCS DE TOULOUSE

**Avis de clôture
de liquidation**

Aux termes de l'AGE en date du
31/12/2017, les associés ont : - approuvé
les comptes définitifs de liquidation ;
- déchargé Monsieur Paul Gérard
Jacques BRUNEL de son mandat de liqui-
dateur ;
- donné à ce dernier quitus de sa ges-
tion ;
- ont constaté la clôture de la liquidation
à compter du 31/12/2017. La société sera
radiée du RCS de Toulouse.

Pour avis et mention,
Le Liquidateur.

DISSOLUTIONS

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
MINIMES 110**
Société Civile
au capital de 1.524,50 €
Siège : 110 BOULEVARD SILVIO
TRENTIN 31200 TOULOUSE
441421914 RCS DE TOULOUSE

Suivant décision collective des associés
en date du 31/12/2017, les associés ont
décidé la dissolution anticipée de la So-
ciété à compter du 31/12/2017 et sa mise
en liquidation. L'AG susvisée a nommé
comme liquidateur Paul Gérard Jacques
BRUNEL, demeurant 48 chemin Pujibet
31200 TOULOUSE, avec les pouvoirs les
plus étendus pour réaliser les opérations
de liquidation et parvenir à la clôture de
celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la
liquidation sera effectué au greffe du tri-
bunal de commerce de TOULOUSE. Men-
tion sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis.

SAS LE CH'TILOUSAIN, capital 5000 €, 5
pl. de l'Hôtel de ville 31220 CAZE-
RES, RCS TOULOUSE 810215400. Avis est
donné de la dissolution anticipée de la so-
ciété en date du 31/12/2017 et sa mise
en liquidation amiable. Laetitia VANLEENE
demeurant 2775 ch. des vignes 31220
LAVELANET DE COMMINGES est nommée
en qualité de liquidateur bénéficiant des
pouvoirs les plus étendus pour terminer
les opérations sociales en cours, réaliser
l'actif, acquitter le passif. Le siège de li-
quidation et l'adresse de correspondance
sont fixés au domicile du liquidateur. Men-
tion sera faite au RCS de TOULOUSE.

SARL AR.DEKO
Société à responsabilité limitée
à Associé Unique
Société en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social : 2 Résidence du Lac
Numéro 2B - 31560 NAILLOUX
519 585 889 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Par décision du 30 novembre 2017,
l'associé unique a décidé la dissolution
anticipée de la Société à compter du 30
novembre 2017 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur
BOUMAHDI Alexandre, demeurant 3 Allée
René Descartes 31560 NAILLOUX, avec
les pouvoirs les plus étendus pour réaliser
les opérations de liquidation et parvenir à
la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez
Monsieur BOUMAHDI Alexandre, 3 Al-
lée René Descartes, 31560 NAILLOUX,
adresse à laquelle toute correspondance
devra être envoyée, et, actes et docu-
ments relatifs à la liquidation devront être
notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la
liquidation sera effectué au greffe du tri-
bunal de commerce de TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour Avis.

DIVERS

Suivant délibération de l'associée
unique du 21/09/2017, de la SARL SAMAZ
au capital de 20 000 € dont le siège social
est 10 avenue de Toulouse 31650 Saint
Orens de Gameville, RCS TOULOUSE
809 618 895, il a été décidé de maintenir
l'activité de la société malgré la perte des
capitaux propres figurant au dernier bilan
clos le 31/12/2016, inférieurs à la moitié
du capital.



S.A Colomiers Habitat 8 Allée du Laura-
gais - BP 70131 - 31772 COLOMIERS CE-
DEX. VENTE D'UN APPARTEMENT VACANT
T3 à COLOMIERS Résidence PETIT PAGE
Année 1978 - Copropriété sans objet de
procédures. 4 chemin du Petit PAGE APPT
3 - 1er étage avec Balcon - Cellier - Prix
de Vente aux locataires de Colomiers Ha-
bitat : 96 930 € - Prix de vente aux ex-
térieurs : 101 777 € - SH 72. m² - DPE :
D - Montant des charges de Copropriété :
834 € Contactez le Service Vente au :
05 81 501 501

Le GIP PPLE lance le portail : PPLE.fr



**Le site de référence des informations
et de la publicité légale des entreprises**

Les trois acteurs du domaine de la publicité légale :

- l'APTE (Association de la Presse pour la Transparence Économique),
- le CNGTC (Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce),
- la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative),

mettent à disposition des usagers un nouveau Portail d'accès
à la Publicité Légale des Entreprises : PPLE.fr

Accessible à partir de l'adresse
www.pple.fr

ce nouveau site offre un accès unique
à l'ensemble des informations légales
sur les sociétés et les entreprises
commerciales détenues par les sites :

- **actulegales.fr** qui référence
l'ensemble des annonces publiées
dans les journaux français
d'annonces légales ;
- **bodacc.fr** qui détient les données
publiées sur le Bulletin Officiel des
Annonces Civiles et Commerciales ;
- **Infogreffe.fr** qui centralise
l'ensemble des documents déposés
aux registres du commerce.



Mis en œuvre dans le cadre du GIP (Groupement d'intérêt public) PPLE,
le portail offre la possibilité de rechercher une entreprise, soit par :

- l'utilisation de mots-clés à travers une recherche « full-text »
ou une recherche avancée,
- soit via le département en cliquant sur une carte de France,
- soit par le code APE,
- soit encore en affichant les dernières
entreprises ayant enregistré un mouvement.

Le site offre l'accès à plus de 8 millions d'entreprises
et indique pour chacune d'elle, les informations ou
publicités légales disponibles sur les sites partenaires.
L'utilisateur peut ensuite afficher l'information qu'il
recherche directement sur le site partenaire
(Infogreffe.fr, Bodacc.fr ou Actulegales.fr).

La mise en place de
ce portail vise à contribuer
à la transparence
économique en associant
les 3 acteurs français
de la publicité légale.

